

La Tribune



Cannes: un Almodovar sulfureux et grinçant

C11

SHERBROOKE

LEADER DE L'INFORMATION REGIONALE

www.cyberpresse.ca

95e année, no 71

CSRS: la surveillance du midi facturée aux parents? A5



Bruno-Marie Béchard, recteur de l'Université de Sherbrooke.

PLC: Béchard fait le saut



Denis Dufresne

denis.dufresne@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Bruno-Marie Béchard, recteur de l'Université de Sherbrooke depuis 2001, sera candidat pour le Parti libéral du Canada (PLC) dans la circonscription de Sherbrooke, où il aura comme principal adversaire le député sortant

Serge Cardin, du Bloc québécois. Selon les informations obtenues de sources fiables par *La Tribune*, M. Béchard doit annoncer demain matin en conférence de presse son passage en politique active au sein de l'équipe de Paul Martin, qui le courtisait depuis un bon moment.

Le jeune recteur, qui aura maintenu le suspense jusqu'à la fin, n'a pu être joint hier puisqu'il était à l'extérieur de la région.

Impossible également de savoir, pour le moment, si le premier ministre Paul Martin sera présent lors de cette annonce

très attendue, quoique cela soit fort probable compte tenu de l'importance stratégique de la candidature de M. Béchard.

Au cours des dernières semaines, ce dernier avait refusé de s'avancer sur une éventuelle candidature au sein du PLC, une décision sans doute difficile à prendre compte tenu de l'essor qu'a connu l'Université de Sherbrooke depuis son arrivée en poste et du fait qu'il bénéficie d'un appui formidable au sein de la communauté universitaire.

Identifié il y a quelques jours par le quotidien torontois *The Globe and Mail*

comme l'un des 40 leaders canadiens de moins de 40 ans, M. Béchard avait reçu en mars dernier la visite du premier ministre Paul Martin, sur le campus de l'Université de Sherbrooke.

Ce dernier avait alors vanté le rayonnement de cette institution et le travail de son recteur, soulignant qu'il souhaitait un candidat aussi prestigieux que l'Université de Sherbrooke.

Le premier ministre, qui s'était dit confiant de pouvoir ravir le comté de Sherbrooke au Bloc québécois, avait tou-

Voir Béchard fait le saut en page A2

Bono arrive comme un cadeau préélectoral pour Paul Martin

Sylvain Larocque (PC)
OTTAWA

La visite de la vedette rock Bono dans la capitale fédérale, hier, n'aurait pas pu mieux tomber pour le premier ministre Paul Martin.

D'autant plus que le célèbre chanteur du groupe pop U2 est carrément venu «remercier» le chef libéral pour ses récents engagements en matière de lutte au VIH/sida.

A quelques jours du déclenchement probable de la campagne électorale, il s'agit d'un cadeau inestimable pour M. Martin, qui pourrait perdre son gouvernement majoritaire à l'issue du scrutin, attendu le 28 juin.

«Je m'appelle Bono et je suis une 'rock star', a lancé l'artiste irlandais devant un une centaine de personnes réunies à l'hôtel Lord Elgin, près du Parlement.

«Je ne suis pas ici pour faire élire Paul Martin ou le Parti libéral», a-t-il juré lors d'un point de presse au bureau du premier ministre, en s'amusant à reculer son fauteuil, comme pour prendre ses distances du chef d'Etat.

«Je suis ici pour faire avancer notre cause, celle de l'urgence de faire face à la crise du sida et aux conséquences qu'elle a à l'égard de millions de vies.»

Lors d'une conférence de presse, Bono a toutefois fini par concéder l'évidence. «Bien sûr qu'on m'utilise, a-t-il lancé. Mais je veux qu'on se serve de moi. C'est mon rôle: applaudir quand des gens posent des gestes positifs et courageux, et formuler des critiques quand ils ne le font pas.»

Lundi, le gouvernement a annoncé qu'il verserait 100 millions \$ à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin de faire soigner trois millions de sidéens dans les pays en développement d'ici la fin de 2005. Mercredi, Ottawa s'est engagé à doubler sa contribution annuelle au Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, ce qui représentera un débours additionnel de 70 millions \$ en 2005.

La vedette s'est aussi réjouie du fait que le Canada sera le premier pays, vendredi, à adopter une loi qui permettra l'exportation de médicaments antipsychotiques à prix abordables dans les pays pauvres.

En fin d'après-midi, les libéraux ont fait une dernière annonce, à savoir qu'ils doubleront, en cinq ans, le budget de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida, qui devrait atteindre près de 85 millions \$ en 2009-2010.

L'envoyé spécial des Nations unies pour le VIH/sida en Afrique, Stephen Lewis, a affirmé hier que ces mesures plaçaient le Canada «à l'avant-garde de la lutte contre le sida».

Bono a apparemment téléphoné au premier ministre pour le féliciter de la contribution canadienne à l'OMS et lui proposer de le rencontrer à Ottawa.

«Je lui ai dit: 'soyez le bienvenu', a relaté M. Martin. Il m'a répondu: 'Vous savez, si je viens, ça vous coûtera plus cher'. C'est ce qu'on vient de voir!»

Le chanteur, qui est passé à Ottawa en coup de vent, a souligné qu'il n'était pas un invité à bon marché.

«Je repars aujourd'hui, mais si je passais la nuit, ça commencerait vraiment à coûter cher», s'est-il exclamé.

Les louanges de Bono étaient si flatteuses à l'endroit de Paul Martin qu'on aurait pu croire qu'elles avaient été écrites par des stratèges du Parti libéral.

«Ce n'est pas seulement de l'argent facile avant une élection, a-t-il assuré. (...) C'est vraiment un investissement intelligent.»

Un voyant renchérit sur l'affaire Julie Bureau



À l'aide de son pendule, un voyant, Léon Péron, 84 ans, prétend avoir identifié de façon précise l'endroit où se trouverait le corps de Julie Bureau, disparue depuis septembre 2001, dans un secteur de la rivière Coaticook. Les parents de la jeune fille s'accrochent à cette piste.

Une troublante piste à vérifier



Mario Goupil

mario.goupil@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Un chroniqueur ne devrait jamais s'attacher aux gens sur qui il chronique. Il ne devrait jamais se laisser gagner par l'émotion parce qu'il est alors tellement plus difficile de faire la part des choses. D'être tout à fait rationnel.

Si je vous ai si souvent parlé de Julie Bureau depuis sa disparition en septembre 2001, c'est en raison de l'empathie que j'éprouve pour Francine et Michel, ses parents. La douleur qui habite ces deux personnes depuis que leur fille de 14 ans elle en aurait maintenant 17 - a disparu, un soir de septembre 2001, est indescriptible. C'est comme si je ressentais ce mal à chaque fois que je leur parle. Alors, à ma façon, j'essaie de les aider en cherchant à faire faire avancer les choses. Les recherches et l'enquête, quand cela m'apparaît possible.

J'ai rappelé Michel Bureau, le papa de Julie, à 18 heures hier soir. Il revenait du travail. Il avait tenté de me rejoindre trois fois durant la journée dans l'espoir d'avoir des nouvelles. Il savait que j'allais rencontrer Léon Péron, chez lui, à St-Valérien, pas très loin de Granby. Il avait hâte de connaître mes impressions sur l'homme et son pendule. Est-il crédible ou non?

C'est Michel qui a répondu. Quelques secondes plus tard, Francine, la maman de Julie, me disait bonjour sur un autre téléphone de la maison. Elle aussi voulait savoir, même si elle a toujours refusé de croire à ces histoires de don et de voyance.

Léon Péron est ce radiesthésiste de 84 ans, originaire de Bretagne, qui soutient que Julie a été violée et tuée et que son corps a été balancé dans la rivière Coaticook. Depuis qu'il m'a fait ces révélations, un mouvement de sympathie a été ressenti dans la population. Résultat: des bénévoles et des chiens spécialement entraînés pour ce genre de recherches passeront la rivière Coaticook au peigne fin ce samedi.

Léon Péron prétend connaître de façon encore plus précise l'endroit où se trouveraient les restes de Julie. Il m'avait même préparé un croquis de l'endroit, qu'il m'a remis à mon arrivée

chez lui. «Elle est dans la rivière, à un kilomètre du chemin Gilbert», m'a-t-il dit.

Il a ressorti son pendule pour vérifier. «Des ondes sont restées accrochées à l'endroit où elle a été jetée dans la rivière. Il y a un pont qui enjambe la rivière Coaticook sur la route 147 et c'est là que le meurtrier, un homme de 32 ans dont j'ai fait le portrait-robot, a jeté son corps à l'eau. Elle se trouve maintenant dans 12 pieds d'eau, en raison d'une fosse dans le lit de la rivière peut-être. Il y a des caps de roches et des petits arbres là où elle se trouve. Il se peut que son corps ne soit pas visible à cause de la boue», m'a-t-il révélé.

M. Péron soutient avoir beaucoup de réussites à son dossier, dont une impliquant un plongeur, Yves Saint-Martin, qui s'était noyé dans le lac Memphrémagog en 1985. «C'est moi qui avait indiqué à un autre plongeur, Jacques Boisvert, l'endroit exact où se trouvait son ami. Je lui avais également précisé l'endroit où il avait perdu une ceinture de plomb», m'a-t-il confié.

J'ai quitté St-Valérien et j'ai roulé plus d'une centaine de kilomètres pour trouver le chemin

Voir Une troublante piste en page A2

Météo

Variable Max.: 19 Min.: 11
Lever du soleil: 5h18 Couché: 20h08

Index

| | |
|---------------------|--------------------|
| Ann. Class. C6 | Le monde B2 |
| Arts D4 | Loterie A5 |
| Décès C9 | Météo C6 |
| Économie B3 | Mots croisés .. C7 |
| Éphémérides.. C7 | Opinions..... A10 |
| Horoscope C7 | Sports C1 |

L'horreur grandit aux États-Unis

Le scandale des détenus irakiens maltraités n'est pas près de s'éteindre aux États-Unis: de nouvelles photos de sévices infligés à des prisonniers été présentées aux membres du Congrès, hier, tandis que Lynndie England, la jeune militaire de 21 ans que des photos montrent tenant en laisse un détenu au sol, a affirmé avoir été félicitée pour son comportement devant ses supérieurs qui lui ont demandé de poser ainsi. À LIRE EN C12.

Défusion: Magog sort l'artillerie lourde

Une quinzaine de personnalités opposées au démantèlement de Magog ont livré un message d'espoir en l'avenir de la nouvelle ville, hier. ALIRE EN A3.

Évadez-vous avec la voiture la plus vendue au Québec et au Canada!

Seulement **178\$** /mois

3.8% à l'achat ou en location

La plus économique de sa catégorie : 5,7 litres/100km - 50 milles/gallon

HONDA
Sherbrooke Honda
2615, rue King Ouest 566-5322
www.sherbrookehonda.com

Les capsules gagnantes
J'♥ ma Tribune

20 000\$
en prix à gagner!

Complétez les activités J'♥ ma Tribune publiées dans le journal chaque jeudi et samedi.

Le 24 juin 2004, rendez-vous au parc Jacques-Cartier et participez au MEGATIRAGE de plus de 20.000\$ en prix!



Mon clin d'oeil
Stéphane Laporte

«J'adore U2 et j'ai hâte de voir U3.»

- Paul Martin



À LIRE DEMAIN



Arts:
Premières demi-finales des Découvertes de la chanson de Magog

La Tribune
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

| | |
|---|--|
| PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert | VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin |
| RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca | PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482 |
| RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier | DIRECTEUR Alain LeClerc (Intérim) ADJOINT Christian Malo |
| DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque | ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 |
| ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau | ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955 |
| PRODUCTION ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béiveau ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant | DIRECTEUR André Custeau ADJOINT Serge Nadeau |

Béchard fait le saut

Suite de la page A1

tefois refusé de commenter la candidature possible de M. Béchard, un ingénieur de formation.

Il y a une dizaine de jours, le collège électoral de l'Université de Sherbrooke a réitéré sa confiance envers le recteur pour un second mandat, de 2005 à 2009. En vertu de la Loi électorale québécoise, et canadienne, M. Béchard pourrait recouvrer son poste dans l'éventualité d'une défaite électorale.

Au préalable, le Syndicat des professeurs et des professeurs de l'Université de Sherbrooke, qui représente les professeurs de sept des neuf facultés de l'institution, avait voté à plus de 70 pour cent en faveur du renouvellement de son mandat.

Séance de travail à Granby

D'autre part, la majorité des 72 candidats confirmés du PLC au Québec doivent participer samedi et dimanche

à Granby à une séance de travail sur les grands thèmes de la campagne électorale, qui devrait être déclenchée sous peu.

«Il s'agit simplement d'une rencontre de travail de tous les candidats et uniquement des candidats», indique Irène Marcheterre, attachée de presse du lieutenant politique du PLC au Québec, Jean Lapierre.

Mme Marcheterre ne peut toutefois confirmer si Bruno-Marie Béchard sera présent à la rencontre, à laquelle le premier ministre Paul Martin devrait en principe assister.

«Pour le PLC, ce serait un homme important, mais, pour l'instant, on attend qu'ils nous confirme sa décision», dit-elle.

Outre Sherbrooke, les circonscriptions électorales de Chambly-Borduas et Lasalle-Émard (que représente Paul Martin) n'ont pas encore tenu d'assemblée d'investiture. Celle de Roberval a lieu aujourd'hui.

Une troublante piste

Suite de la page A1

Gilbert, à Compton. Des trois rangs qui se trouvent dans ce secteur, il est le plus éloigné de la rivière Coaticook. J'étais convaincu que M. Péron avait erré et que le chemin Gilbert ne rejoindrait jamais la rivière Coaticook. Et pourtant, contre toute attente, il bifurque bel et bien jusqu'à la rivière. J'étais sidéré quand j'ai mis les deux pieds sur le pont qui relie les chemins Gilbert Est et Ouest... au-dessus de la rivière Coaticook, loin de la civilisation. M. Péron m'avait juré plus tôt n'avoir jamais mis les pieds dans le secteur, et je n'ai aucune difficulté à le croire.

C'est donc à un kilomètre dans l'eau qui coule sous ce pont que les restes de Julie reposeraient, selon le radiesthésiste. L'endroit est tel qu'il me l'avait décrit, à la différence que l'eau y semble très peu profonde. Même si la rivière se trouve à une certaine distance du chemin et qu'elle n'est pas facile d'accès, j'ai tout de même jeté un coup d'oeil autour. Au cas où. Comme j'avais l'impression que mes yeux me jouaient des tours, j'ai pensé qu'il valait mieux en rester là...

J'ai quitté le chemin Gilbert stupéfait. Ce diable de vieil homme, me suis-je répété, possède peut-être bel et bien un

don, comme il le prétend.

En rentrant au journal, pour m'aider à me faire une idée encore plus précise, j'ai rejoint Jacques Boisvert, plongeur émérite qui s'en donne encore à coeur joie dans le lac Memphrémagog à l'âge de 71 ans. S'il peut me confirmer les affirmations de M. Péron à son sujet, je saurai quoi dire à Francine et Michel Bureau, me suis-je fait comme réflexion.

«Dites M. Boisvert, c'est vrai ce que m'a raconté M. Péron sur vous?»

«Absolument pas, s'est objecté M. Boisvert. Il est vrai que M. Péron et son épouse étaient venus me voir quand nous recherchions le corps d'Yves St-Martin, mais c'est un autre gars, l'oncle de l'actuel maire de Magog, Marc Poulin, qui avait fait un plan nous indiquant où se trouvait le corps dans l'eau. C'est d'ailleurs raconté dans un livre 'Extraordinary Experiences', qui a été publié.»

Même si le devoir du journaliste est de fouiller pour trouver la vérité, j'avoue que la réponse de M. Boisvert m'a déçu. J'imaginai le papa et maman de Julie à l'autre bout du fil. Presque trois ans maintenant qu'ils se couchent à tous les soirs sans savoir où est leur grande fille.

Trois ans qu'ils demandent une seule chose: savoir.

Voilà donc qu'après leur avoir donné espoir en leur racontant que M. Péron avait décrit de façon parfaite le secteur où se trouverait leur fille, je devrais les décevoir en leur disant que l'homme de 84 ans, vif, intelligent, généreux, ne m'avait pas dit toute la vérité.

Je vous le disais dès le départ, un chroniqueur devrait éviter de s'attacher aux gens sur qui il chronique. Éviter aussi d'être trahi par ses émotions. Ainsi, il ne craindrait jamais de décevoir...

«Vous savez quoi, M. Goupil, après votre premier article sur M. Péron le mois passé, il y a deux voyantes différentes qui nous ont appelés pour nous dire que Julie est vraiment là (dans la rivière Coaticook)...», s'est empressé de me dire Michel Bureau après coup.

Peut-être que ce vieux *snoreau* a vraiment un don finalement...

«Mais si Julie n'est pas là, ce sera tant mieux», a alors senti le besoin d'ajouter sa maman, qui n'a jamais perdu espoir de la voir rentrer à la maison un jour.

Pour l'instant, l'important est vraiment d'en avoir le coeur net.

**Advenant une défaite électorale
Le recteur pourra reprendre son poste**

André Larocque
SHERBROOKE

Bruno-Marie Béchard pourra reprendre son poste de recteur de l'Université de Sherbrooke s'il devait connaître une défaite électorale.

Tant dans la loi fédérale que la loi québécoise, il est inscrit que tous les employeurs doivent accorder un congé à

leurs employés désireux de présenter leur candidature à des élections. À la fin du congé, s'il est défait, le candidat retourne à son emploi habituel.

Par contre, s'il était élu, M. Béchard pourrait assumer deux mandats de député sans perdre son lien d'emploi avec l'université. Les anciens députés provinciaux André J. Hamel et Marie Malavoy se sont déjà prévalus de cette disposition des statuts de l'université.

Quand **JEUNESSE** s'en mêle

Josélito entre vous et moi

Karine Tremblay
karine.tremblay@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

C'est fini depuis une grosse semaine. François Morency a dit *Merci, bonsoir* une toute dernière fois jeudi dernier. Malgré le tollé de protestations, malgré les pétitions des spectateurs accros à son émission de fin de soirée. Pas grave, qu'il a dit, m'sieur l'animateur, en bon joueur qu'il est.

Pas grave, je veux bien. Ce qui l'est un peu, c'est ce qui s'en vient. Et ce qui s'en vient, dixit la persistante rumeur, je vous le donne en mille, c'est Josélito Michaud.

De prime abord, rien contre le gars. Juste de la misère avec son approche copain-copain avec tout le monde.

Regard en arrière. Quelque part en novembre 2003. Je suis en voiture. Il pleut, je roule. Midi et quelque à l'horloge. J'ouvre l'amie radio, syntonise Rock Détente, entend la voix de Christian Bégin, comédien que j'aime bien. Fini le zapping. J'écoute. Premier contact avec *Entre vous et moi* et son maestro Josélito.

Michaud cause à Bégin. Le ton de l'animateur est empressé, empressé de superlatifs et amidonné d'exclamations excessives. C'est mielleux, minaudant et pour tout dire un peu agaçant. Le voilà qui amène sur le tapis l'émission *Le Monde de Charlotte*.

Tiens, que je me dis, me souvenais pas que Bégin jouait là-dedans.

Apparemment, oui. Et pas qu'un petit rôle, insiste Michaud.

«Christian, je veux absolument qu'on parle de toi dans *Le Monde de Charlotte*. Quel rôle magnifique! Quel personnage! Vraiment marquant!»

Enfin, il dit quelque chose du genre, Josélito. En tout cas, il en met et il tartine épais. Suffisamment pour que je ressente un certain malaise quand le comédien interromp la lancée.

«Euh... reprend Christian Bégin. Juste pour mettre les choses en perspective, j'incarnais le directeur d'école, celui qu'on voyait dans un épisode sur six ou sur huit, quelque chose comme cinq ou six minutes...»

Oups!

Silence gêné. Une demi-seconde à peine avant que l'ex-directeur de l'Académie des stars ne reprenne avec un aplomb fauné frôlant la complaisance «que oui, mais bon, c'est que tu es d'une telle présence, Christian!»

Et blablabli et blablabla. En gros, n'importe quoi.

C'est là que j'ai fermé dame radio en me disant qu'il y avait des limites au racolage. Des limites à vouloir faire dans la flatterie et la flagornerie. Des limites à prendre invités et auditeurs pour caves.

J'avoue: je n'ai pas, depuis, beaucoup réécouté Josélito. Allez savoir pourquoi, je n'arrive pas à blairer plus de cinq minutes son timbre de voix affecté, sa façon de dire «mon ami» à tout le monde.

Alors imaginez un peu si je serai du nombre de celles et ceux qui se couche-tont plus tard pour le suivre à TVA...

Je pense plutôt que je ferai comme beaucoup de monde: car selon les derniers sondages BBM, paraît-il que les Québécois se couchent de plus en plus tôt. Tant pis pour le téléjournal. Et pour Josélito.

LE 31

le cargo lin rustique 39.95

Épargnez 45% sur le pantalon quincailleerie survie de l'été, avec ses multiples grandes poches à compartiments, ses gros zips métal. Lin délavé, taille-basse. Moka, noir, olive. 29 à 38. Rég. 75.00 Veste jeans col moto exclusive 59.95



simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Pour contrer les défusionnistes du Canton

Magog sort l'artillerie lourde



Jean-François Gagnon

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca
MAGOG

Les profusion ont sorti l'artillerie lourde, hier à Magog, en réunissant à l'hôtel de ville une quinzaine de personnalités des milieux politique et d'affaires qui s'opposent à tout démembrement de cette municipalité regroupée depuis à peine un an et demi.

Parmi les principales personnalités qui ont donné leur appui à la nouvelle Ville de Magog, on compte notamment l'ex-maire du Canton de Magog et ancien ennemi politique du maire Marc Poulin, Jean-Guy St-Roch.

De plus, l'ancien maire de la municipalité d'Omerville Henri Trudel, le président de la Traversée internationale du lac Memphrémagog, Laurent Pelletier, l'ex-homme d'affaires Jacques Boisvert ainsi que les commerçants Yves Grandmaison et Jean-Yves Thériault étaient du groupe.

Sans compter l'ex-député du comté d'Orford, Robert Benoît, qui a souligné hier qu'il avait toujours appuyé la fusion des trois municipalités à l'origine de ce regroupement, même lorsque c'était le Parti québécois qui menait le dossier.

«Géographiquement, sociologiquement et économiquement, l'actuelle ville de Magog a tout intérêt à rester unie», a soutenu M. Benoît, tout en mentionnant qu'il n'avait pas l'intention de s'impliquer davantage dans le débat autour de cet éventuel démembrement.

Magog a «trop tardé avant d'agir»

Vraisemblablement, dans son esprit, on a cependant tardé avant d'agir afin de sauver la municipalité fusionnée. «Il aurait fallu que ses dirigeants proposent bien avant aujourd'hui une mise en commun des actifs», a-t-il lancé.

D'ailleurs, Jean-Guy St-Roch tenait un discours semblable hier matin. «Enfin, je pense qu'on a fait l'omelette, a-t-il dit. On a récemment mis en place les éléments essentiels à la réussite de cette fusion.»

Évitant de pointer du doigt quiconque en particulier, M. St-Roch a entre autres laissé entendre que les trois conseils municipaux en place lors de la fusion n'ont pas eu le temps de bien faire les choses.

Rappelons que ce dernier a encouragé l'actuel conseil municipal magogois à ouvrir le débat concernant le partage des profits d'Hydro-Magog dans les derniers jours. Il a aussi parlé publiquement en faveur de la mise en commun des dettes, des actifs et des passifs des trois anciennes municipalités.

Or, cette question du partage des profits du réseau hydro-électrique magogois est en voie de devenir un enjeu majeur de la campagne entourant le démembrement de la nouvelle ville.

«Vous savez, dans tout ça, les gens



Le maire Marc Poulin est ici en compagnie de deux des conseillers municipaux de sa municipalité ayant récemment confirmé leur appui à la nouvelle Ville de Magog, Yvan Côté et Michel Voyer, ainsi que de l'ex-maire du Canton de Magog, Jean-Guy St-Roch.

du secteur Canton ont suffisamment de poids démocratique pour faire élire de nouveaux dirigeants en 2005, s'il advenait qu'ils n'étaient pas satisfaits du travail du conseil municipal en place», a déclaré Jean-Guy St-Roch.

Le conseil derrière le maire

Quant au maire Poulin, il a révélé que son conseil municipal s'était entièrement rallié à lui au cours des derniers jours. «Personne parmi mes conseillers n'ira signer les registres dans les jours à venir», a-t-il signifié.

D'ailleurs, il a demandé à tous les citoyens de sa localité de ne pas se rendre apposer leur signature dans ces registres et d'immédiatement travailler à la réussite de la Magog élargie.

Finalement, il a indiqué être toujours réceptif à l'idée d'un débat avec les défusionnistes, advenant que l'enclenchement d'un processus référendaire soit réclamé par ses concitoyens. «On espère toutefois que la rencontre d'aujourd'hui sera déterminante et sauvera la situation», a-t-il admis.

Deux conseillers changent d'idée

Jean-François Gagnon
MAGOG

Le changement de cap observé chez les conseillers municipaux Michel Voyer et Yvan Côté, qui récemment encore voulaient se rendre signer le registre demandant un référendum sur la reconstitution du Canton de Magog, illustre peut-être que le vent tourne parmi la population du secteur Canton à Magog.

Le premier des deux aurait changé son fusil d'épaule mardi soir. Quant à M. Côté, il mentionne avoir décidé il y a un peu plus d'une semaine de ne pas demander un référendum par la voie du registre prochainement ouvert.

«Je pense choisir le moindre des maux en favorisant la nouvelle ville, car je crois que la situation ne pourrait que devenir pire si on assistait à la reconstitution du Canton de Magog, explique M. Voyer. Le

développement de notre communauté se fera de meilleure façon si on reste unis.»

«J'ai revu ma position lorsqu'on a tracé les orientations de la nouvelle ville et avancé l'idée d'un partage des profits d'Hydro-Magog entre tous les citoyens de notre municipalité», dit Yvan Côté.

D'ailleurs, son collègue affirme que le dossier Hydro-Magog «a eu un grand impact parmi la population du Canton. Tout comme les coûts associés à une possible défusion dévoilés dans l'étude présentée par Québec.»

En fait, M. Voyer affiche maintenant sa confiance de voir tout référendum être évité chez lui. «Et, advenant qu'on en tienne un, je ne pense pas que les défusionnistes du Canton récolteront la faveur de 35 pour cent des inscrits tel que désormais exigé par Québec», lance-t-il.

De son côté, une porte-parole de la Coalition des citoyens et citoyennes pour la défusion du Canton de Magog,

Vicky May Hamm, confesse sa déception devant le changement de cap des deux hommes.

«Une chose que je trouve déplorable dans leur cas est le fait qu'ils invitent les gens à ne pas apposer leur signature au registre, indique la jeune femme, qui assurait mardi qu'un référendum aurait bel et bien lieu dans le secteur Canton. La population a pourtant clairement le droit de se prévaloir de ce droit.»

Par ailleurs, soulignons que la Chambre de commerce et d'industrie de Magog-Orford a pris position dans ce dossier dans les derniers jours et qu'elle recommande le statu quo.

Dans un communiqué émis mardi, la CCIMO soulève le fait que les mesures fiscales qui se rapporteraient à tout cas de démembrement évacuent «toutes raisons» qui militeraient pour la défusion.

MacAulay prévoit un référendum à Lennoxville

Luc Larochelle
SHERBROOKE

Le président de l'arrondissement de Lennoxville, Douglas MacAulay, s'attend à ce qu'un référendum se tienne le mois prochain dans sa communauté et il ne fera rien pour contrer les efforts de ceux qui en font la promotion actuellement.

M. MacAulay, qui était maire de Lennoxville avant la fusion, n'entrevoit aucune difficulté pour le comité formé depuis seulement quelques jours à recueillir les 406 signatures requises pour provoquer la tenue d'un référendum.

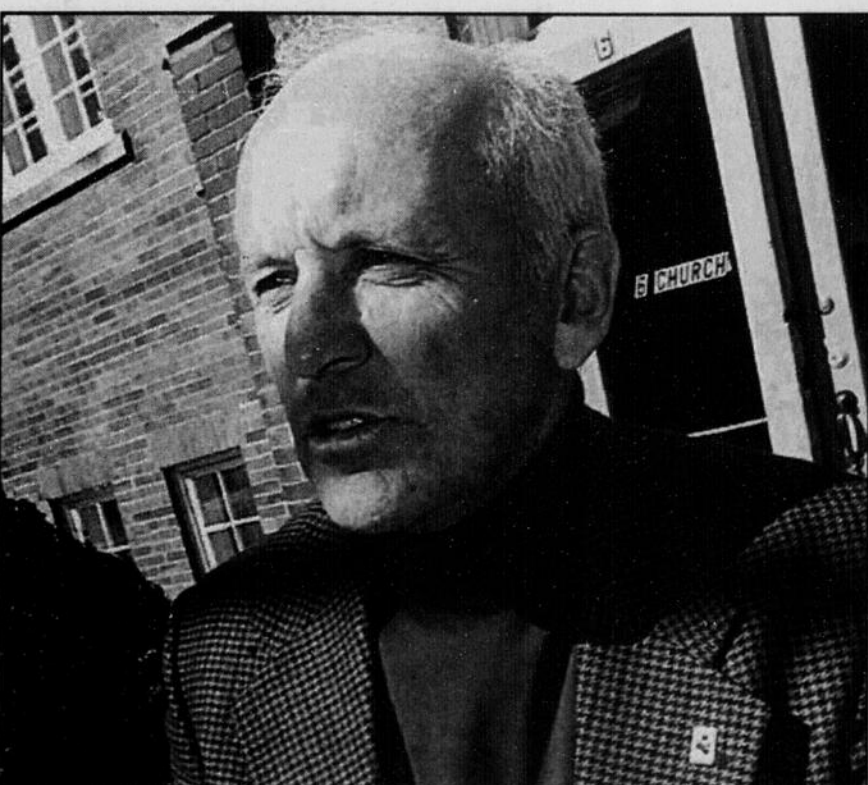
«Je ne suis pas surpris qu'un comité favorable au référendum soit mis en place, je suis plutôt surpris qu'il n'ait pas été formé avant», commente-t-il.

Le président et les deux autres membres du conseil de l'arrondissement de Lennoxville, Thomas Allen et William Smith, se sont réunis hier matin au lendemain de la publication des premiers tracts du comité militant en faveur du retour de l'ancienne ville.

«Nous sommes disposés à rencontrer les membres de ce comité s'ils veulent plus d'information, mais nous ne provoquerons pas de débat d'ici dimanche pour tenter de décourager les citoyens d'aller signer le registre», a dévoilé M. MacAulay.

S'il est déjà conditionné à l'idée que Lennoxville empruntera la voie référendaire, le président de l'arrondissement ne semble toutefois pas inquiet de ce qu'en sera le résultat.

«J'entends comme message que les gens veulent voter, pas nécessairement qu'ils veulent se détacher de Sherbrooke. Le référendum ne sera pas mauvais, il va nettoyer le ciel», juge le président de



«Je ne suis pas surpris qu'un comité favorable au référendum soit mis en place. Je suis plutôt surpris qu'il n'ait pas été formé avant», estime l'ex-maire de Lennoxville et actuel conseiller municipal de la Ville de Sherbrooke, Douglas MacAulay.

l'arrondissement, qui demeure toutefois sur ses positions. Il n'ira pas signer le registre.

Même s'il défend maintenant l'appartenance à la ville nouvelle, il rappelle que les anciens élus de Lennoxville avaient été au nombre des trois conseils municipaux - les deux autres étant Ascot et Rock Forest - ayant refusé d'adopter une résolution pour demander la dissolution

de leur municipalité, au printemps 2001.

«Lorsque nous avons vu que la fusion était inévitable, nous avons cherché à obtenir le meilleur deal, mais Lennoxville n'a jamais adhéré de son plein gré au regroupement municipal. C'est pour ça qu'un référendum le 21 juin viendrait éclaircir les choses, rendre les choix définitifs.»

Billet

Ma ville à moi Perception d'ailleurs



Luc Larochelle
luc.larochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Vous m'avez écrit depuis une semaine des quatre coins de la ville... et aussi de très loin.

Preuve qu'on ne se détache jamais complètement d'un milieu qu'on a aimé, un ancien Sherbrookoïse, Roger Laurencelle, vivant maintenant à St-Petersburg, en Floride, observe ceci à distance.

«En associant les signataires du registre à des défusionnistes, l'administration du maire Perrault a voulu faire peur aux citoyens. Elle brime leur droit à l'expression. Cette prétention est totalement fautive. N'a-t-on pas pensé que le registre, en somme, pouvait aussi être signé par des personnes totalement neutres ou fusionnistes qui en ont ras-le-bol des chicanes politiques?» questionne-t-il.

M. Laurencelle a vécu durant 50 ans à Sherbrooke, il a l'air de savoir de quoi il parle à propos des querelles de clochers...

Poursuivons.

«C'est un coup bas de l'administration Perrault, une astuce gouvernementale, puisque les villes auraient dû exiger qu'on aille directement au référendum et non faire signer un registre mal interprété.»

Je vous rappelle à l'ordre, M. Laurencelle, c'est au gouvernement Charest et non au conseil municipal que vous devez vous en prendre pour «l'astuce». C'est pour le moins difficile de promouvoir une chose et son contraire comme l'a fait Jean Charest. Défendre la liberté totalement démocratique en même temps que les villes fusionnées, convenez que c'est une contorsion politique assez douloureuse...

«S'il manque des signatures au registre, la Ville interprétera cela comme le résultat d'une consultation référendaire alors qu'il n'en sera rien. Si vous ne vous levez pas le derrière pour aller signer le registre, ne venez pas chialer ensuite pour attiser éternellement le débat sur la fusion», poursuit M. Laurencelle.

Il conclut avec ce sage conseil: «Agissez selon votre conscience, signez le registre pour demander un référendum ou enterrez la hache de guerre pour accueillir vos concitoyens avec amour et respect.»

Merci de cette contribution à la vie démocratique des Sherbrookoïses, M. Laurencelle.

Mais puisqu'on parle de démocratie, auriez-vous l'obligeance de porter un court message au président Bush? Appelez-lui qu'il a fallu recompter les votes de la Floride durant des jours à la dernière élection avant qu'il soit proclamé vainqueur, que moins de 50 pour cent des Américains ont participé à son élection et que ça devient agaçant à la longue, qu'il veuille gouverner la planète en ayant à peine la légitimité de gouverner votre pays. Merci.

L'interrogatoire du Dr Lussier prend fin



Evelyne Leblanc
evelyne.leblanc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Cette huitième journée de témoignage du pédiatre Jocelyn Lussier s'est déroulée à vive allure alors que les dossiers des cinq dernières présumées victimes ont été survolés, hier avant-midi, au palais de justice de Drummondville, permettant ainsi à la défense de clore son interrogatoire.

Les cinq derniers cas concernent les

patients se plaignant d'atouchements à caractère sexuel par le médecin. Le pédiatre leur aurait mesuré les organes génitaux externes à quelques reprises lors d'examen à l'hôpital Sainte-Croix ou à sa clinique privée de Drummondville.

D'après le Dr Lussier, ces mesures ont été réalisées dans le cadre d'examen généraux où d'autres données ont été prises, telles que la taille, le poids et le périmètre crânien. Il rappelait par contre qu'il ne prenait pas systématiquement ces mesures.

Jocelyn Lussier expliquait qu'il procédait à un examen génital en couchant son patient sur le dos. Il mesurait à partir de l'os pubien la longueur du pénis en l'étirant à 90 degrés. «Ça ne prenait pas plus



Dr Jocelyn Lussier

de 10 secondes, d'expliquer le Dr Lussier. Ensuite, je prenais la mesure du diamètre des testicules en prenant entre mes doigts la base du scrotum pour que le testicule puisse être distinct.»

Durant ses examens généraux ou spécifiques, le pédiatre aurait questionné trois de ces cinq derniers patients sur certains aspects de leur sexualité, à savoir

s'ils avaient eu des relations sexuelles, s'ils se masturbaient ou encore s'ils éjaculaient normalement. Selon le médecin, de telles interrogations s'effectuaient dans un cadre médical et/ou préventif afin que les jeunes sachent les responsabilités engendrées par la sexualité.

En fait, ces trois patients auraient atteint rapidement les étapes de leur puberté passant d'une stade débutant (II) à un stade avancé (IV) à l'échelle de Tanner, qui permet de quantifier les diverses étapes de la puberté, et ce, en moins d'un an. «C'est une minorité d'adolescents qui atteignent le stade IV à l'âge de 13 ans, pas plus de cinq pour cent. Donc, ces jeunes sont à un stade biologique où il est tangible qu'ils aient des activités sexuelles, mais ça pourrait aussi arriver plus tard. Toutefois, il faut que je les informe pour qu'ils se prémunissent devant cette éventualité», explique M. Lussier.

En outre, les jeunes atteints d'hyperactivité et d'impulsivité sont davantage sujets à s'engager plus rapidement dans des relations sexuelles au moment de leur pic pubertaire, selon la littérature médicale citée par le pédiatre. «Dans un contexte d'hyperactivité; je parlais beaucoup de contrôle avec mes patients et, si l'occasion se présentait, je faisais le lien avec le contrôle dans leur vie sexuelle», de remarquer Lussier.

Quant aux deux autres patients, dont les cas ont été abordés hier, aucune ques-

tion dans la sphère sexuelle n'aurait été abordée en raison du jeune âge de ceux-ci (12-13 ans), de leur stade peu avancé de puberté et de l'impertinence d'aborder ces questions dans le contexte médical où ils les rencontraient.

Une mère a même interrogé le médecin sur sa méthode d'évaluation du stade de puberté et, selon sa déposition à la police, le médecin lui aurait expliqué qu'il y parvenait en mesurant le pénis de ses patients. «Comme je l'ai expliqué, je ne faisais pas que mesurer le pénis, mais aussi les testicules», insiste-t-il.

D'ailleurs, cette mère aurait été surprise au moment de réintégrer la salle d'examen de voir son fils troublé et tremblant lors d'un examen. Selon le pédiatre, il venait d'apprendre à l'adolescent qu'il souffrait d'hypospadias, soit une déviation du trajet urinaire. Le garçon aurait demandé de ne pas informer sa mère de ce fait.

Le Dr Lussier, accusé d'agression sexuelle sur 14 jeunes patients entre le mois de juin et décembre 2002, devrait revenir devant le juge Conrad Chapdelaine pour son contre-interrogatoire, le 8 juin. D'autres experts devraient être appelés à la barre dans les jours qui suivront. Rappelons que le pédiatre fait face à des accusations d'agression sexuelle sur 14 adolescents âgés entre 12 et 17 ans et d'administration de sédatifs dans 9 de ses 14 dossiers.

Faites-vous plaisir !



Fiez-vous à Garaga :
(819) 566-6363

Évitez le désagrément de sortir de l'auto pour ouvrir la porte. Faites installer un ouvre-porte LiftMaster de façon professionnelle par votre détaillant Garaga.

GARAGA EXPERTS
Toujours bien fait!

CHAMBERLAIN
LiftMaster
PROFESSIONNEL



Portes de garage Ruel et fils inc.

Sherbrooke
www.rueletfils.com



Licence RBQ : 8252-3689-57

Une escapade mortelle pour le bébé ours

Luc Larochelle
SHERBROOKE

Ne voulant pas courir le risque de relâcher un ours ailleurs qu'à l'intérieur d'un enclos clôturé, la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) a procédé à l'euthanasie de l'animal qui a été capturé en fin d'après-midi mardi dans l'ouest de Sherbrooke. Son escapade en milieu urbain lui aura donc été fatale.

Les quatre décès causés par des ours ces dernières années au Québec ainsi que certains traits particuliers de cet animal rendent maintenant la FAPAQ plus craintive de remettre un plantigrade en liberté dans un milieu naturel, à moins qu'il s'agisse des grands espaces au nord du Saint-Laurent.

«Il n'y avait ni zoos ni parcs privés équipés d'enclos pour l'accueillir. Si nous

relâchions un ours dans le parc du mont Orford et qu'un campeur était attaqué au cours de l'été, quel jugement les citoyens porteraient-ils sur nous ? Nous avons des responsabilités au niveau de la sécurité de la population. Si l'opinion publique réclame un jour que nous agissions autrement, nous analyserons ce qu'il est possible de faire et à quels coûts. Pour le moment, nous n'avons pas les budgets pour déporter des ours noirs capturés en Estrie jusque sur la Côte-Nord», a justifié le directeur régional de la FAPAQ, Réal Carbonneau.

Même en éloignant l'ours de Sherbrooke pour le déposer dans les forêts plus vastes de MRC voisines, l'animal était susceptible de revenir se balader en zone habitée.

«L'ours est un animal qui a un sens d'orientation très développé. Nous avons déjà vu un ours franchir 180 km en seulement 48 heures pour revenir à son point

de départ», indique M. Carbonneau.

Selon ce dernier, ce sont les mangeoires destinées aux oiseaux et l'odeur des ordures ménagères qui ont pu attirer l'ours jusque dans le secteur de la Toque Rouge, où il a été capturé.

«Nous n'avons aucune indication à l'effet que d'autres membres de sa famille sont dans le secteur», ajoute le directeur régional de la FAPAQ.

C'est la période de l'année où les femelles chassent les petits de l'année précédente pour s'occuper de leur nouvelle portée. Cet animal âgé d'un an n'aura pas eu le temps de se découvrir un autre chez soi !

À lire: la chronique du coureur des bois en C2



Faites de
CHAQUE ACHAT
un cadeau

Le CARNET RABAIS P&G vient en aide à la Fondation



en versant **3\$** sur chaque vente de ses carnets rabais **+10¢*** par utilisation des coupons des produits suivants

PANTENE

Herbal Essences



COVERGIRL

head & shoulders

OLAY

Crest

always



ACHETEZ votre carnet rabais P&G
PROFITEZ de rabais d'une valeur de **50\$**
RECEVEZ votre cadeau souvenir de MIRA

* Jusqu'à concurrence de 35000\$

PROCUREZ-VOUS
votre carnet rabais P&G

Le 20, 21 et 22 mai
aux
endroits
suivants

METRO CONSEIL
810 Conseil
Sherbrooke
Contact: Daniel Roy

PROVIGO ROCK FOREST
4857 boul. Bourque
Rock Forest
Contact: M. Bilodeau

PROVIGO BELVÈDÈRE
1095 Belvédère sud
Sherbrooke
Contact: M. Lafleur

UNIPRIX
Jean-Marc Lavoie/
Claire Nadeau
65 rue Wellington
Coaticook
Contact: Nathalie Paradis

IGA EXTRA
3950 King ouest
Sherbrooke
Contact: Joanne Comeau

JEAN COUTU
Normand Chicoyne, affilié
325 Sherbrooke
Magog
Contact: François Nault

JEAN COUTU
20-21 et 22 mai
Normand Chicoyne, affilié
448 St-Patrice
Magog
Contact: François Nault

Pour combler un déficit de 1,5 M \$ à la CSRS

La surveillance du midi facturée aux parents?



André Laroche
andre.laroche@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

En septembre prochain, les parents d'élèves de la CSRS pourraient devoir payer pour la surveillance du dîner. Les employés, pour leur part, devront peut-être se procurer des vignettes de stationnement.

Ainsi, selon les documents de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, il en coûterait 100 \$ aux parents, pour toute l'année, pour que leur enfant puisse manger le midi à l'école. Les frais de stationnement, eux, s'élevaient à 150 \$.

Ces hypothèses de travail ont été dénoncées par les quatre syndicats de la CSRS, mardi soir, lors de l'assemblée du comité exécutif. «Les employés et les parents n'ont pas à payer pour le déficit de la CSRS», a tonné Marcel Pinard, représentant au syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE).

La commission scolaire doit combler un écart de 1,5 million \$ pour boucler son prochain budget (voir tableau). Pour récupérer cette somme, elle prévoit couper dans les dépenses de la planification stratégique, la conciergerie, l'informatique, le centre et le personnel administratif, les services complémentaires.

La CSRS compte aussi fermer un des deux bâtiments de l'école La Passerelle de Waterville. Il lui manquerait cependant encore 625 000 \$ pour équilibrer les revenus et les dépenses.

L'adoption du budget 2004-05 sera débattue

mardi soir prochain à l'assemblée mensuelle des commissaires.

Parents et syndicats

Le syndicat s'oppose de toutes ses forces aux propositions présentées. «C'est une taxe imposée aux employés, qui leur cause une diminution de salaire. A mon avis, ce n'est pas à la CSRS de négocier nos salaires», a fulminé Marcel Pinard en entrevue, avant d'ajouter: «Cette mesure est inéquitable. Payer 150 \$ pour le dg, c'est rien. Pour un surveillant à temps partiel, c'est gros!»

Le SEE s'élève aussi contre les nouveaux postes d'encadrement créés au cours des dernières années «Ça devait aider la réussite scolaire. Selon les derniers résultats, on peut dire que c'est de l'argent investi à la mauvaise place», a affirmé M. Pinard.

Le SEE croit que c'est plutôt au gouvernement de s'assurer du bon financement des commissions scolaires. Il s'insurge d'ailleurs contre le dernier budget Séguin, où l'argent neuf ne servira qu'à couvrir à peine l'augmentation des coûts de système en éducation.

«Nous sommes complètement en désaccord», a également déclaré Danielle Tear, présidente du comité de parents de la CSRS. «Cela fait 15 ans que l'on tente de réduire les frais aux parents. Et voilà que l'on revient à la case départ d'un seul coup!»

Ces frais sont d'autant plus fâcheux pour les parents que les enfants n'ont pas le choix de manger à l'école. La CSRS ne fournit pas le transport scolaire le midi, rappelle Mme Tear. Qu'arrivera-t-il le midi avec les enfants dont les familles ne peuvent payer la surveillance?

Embauches

Par ailleurs, Mme Tear s'est étonnée de voir le comité exécutif entériner des embauches de personnel, mardi soir. «Il me semble qu'on devrait adopter le budget, puis ensuite embaucher du personnel. Pas l'inverse», a-t-elle souligné.

La réduction des heures de présence d'une secrétaire à l'école La Passerelle fait aussi grogner les parents. «Si le directeur et la secrétaire ne sont pas à l'école, comment les parents feront pour rejoindre leur enfant?» s'interroge Mme Tear.

Le comité de parents suggère son propre train de mesures, notamment la récupération du 2 % de masse salariale exigée par le ministère de l'Éducation et des compressions dans l'encadrement disciplinaire, le centre administratif et la planification stratégique.

La CSRS a refusé de commenter.

LE CHOIX DES DENTS



Aucune étape n'est négligée par le denturologiste Marcel Lavigne afin de réaliser une prothèse dentaire qui sera confortable et d'apparence très naturelle.

D'abord, une attention toute particulière est apportée à la prise des mesures buccales, soit des os de la mâchoire. Marcel Lavigne D.D. se sert d'un arc facial numérique, une technologie à la fine pointe qui mesure avec précision les degrés d'usure de l'articulation. Le patient n'a qu'à effectuer divers mouvements pour donner au denturologiste les données nécessaires lui permettant d'établir la limite en longueur de la future prothèse et la hauteur des dents à utiliser.

Par la suite, le denturologiste choisit les dents à partir de critères bien définis. Marcel Lavigne D.D. se basera notamment sur la forme du visage, en tenant compte du côté dominant et du côté fuyant. Il évaluera la forme du palais, le teint du patient, même ses traits de caractère! Pour la couleur, il sera aidé de sa collaboratrice Lyne qui possède une solide expertise en la matière.

Le but de ce travail minutieux? Concevoir une prothèse parfaitement adaptée à votre bouche, mais qui sera aussi esthétiquement une réussite. Si le patient n'est pas d'accord avec ce choix, il sera toujours possible de trouver un compromis de nature à satisfaire ses goûts, sans modifier les critères essentiels à un choix pertinent.

Prochaine chronique : l'essayage, l'esthétique et la phonétique

MARCEL LAVIGNE d.d.
DENTUROLOGISTE
Place Andrew Paton
65, rue Belvédère Nord, bureau 220
Sherbrooke
(819) 569-3368

L'OURS CHANCEUX EN LOTS BONIS

Résultats

Tirage du 2004-05-12

| | | |
|---|--|---|
| 1 ^{er} numéro 680409 25 000 \$ | 2 ^e numéro 297720 50 000 \$ | 3 ^e numéro 379838 100 000 \$ |
|---|--|---|

décomposables

Numéros "Télé"

451344 223881 051474
non décomposables

NUMÉRO BONI 06

lot 649

Tirage du 2004-05-12

01 10 26 29 40 45
Complémentaire: (18)

lot 419

Tirage du 2004-05-12

01 08 24 26 30 42
Complémentaire: (22)

lot 319

Tirage du 2004-05-12

01 05 07 10 16 21 24 25 27 30
31 34 41 42 50 60 64 65 67 69

lot 319

Tirage du 2004-05-12

3 4
375 9562

lot 319

Tirage du 2004-05-12

NUMÉRO
679298

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MILLE SUR TOI** 1 M\$ SUR RUC

| | |
|-------------------------|---------------------|
| Déficit 2003-2004 | 800 000 \$ |
| Économies non-réalisées | 450 000 \$ |
| Entente Val-du-Lac | 50 000 \$ |
| Fibre optique | 50 000 \$ |
| Baisse de clientèle | 150 000 \$ |
| Total | 1 500 000 \$ |

LIQUIDATION TOTALE ET FINALE

10 JOURS SEULEMENT

50% ET +

DERNIÈRE CHANCE

PLUS DE 10 000 PAIRES À LIQUIDER!

BOTTES ET SOULIERS DE TRAVAIL

PRIX INCROYABLE 19⁹⁹\$

Non doubles / Légères imperfections

BOTTES ET SOULIERS DE TRAVAIL

PRIX INCROYABLE 39⁹⁹\$

1^{re} QUALITÉ GARANTIE APPROUVÉS CSA

OUVERT LE DIMANCHE

| | |
|--|--|
| CHAUSSURES DE SPORT Style hicking Femmes, garçons et filles | BOTTES Goretex Idéales pour la chasse, la marche et le plein air SANS CAP D'ACIER |
| 39⁹⁹\$ | 149⁹⁹\$ |
| SOULIERS Grand confort Lacés, fourreaux Intérieur de cuir véritable Pour homme | BOTTES Idéales pour surfaces glissantes et le jardinage |
| 39⁹⁹\$ | 9⁹⁹\$ SPÉCIAL! |

42, rue Wellington Nord
Ancien local de MOMO SPORT
Centre-ville Sherbrooke

HEURES D'OUVERTURE :
LUNDI, MARDI, MERCREDI : 9 h 30 A 17 h 30
JEUDI, VENDREDI : 9 h 30 A 21 h
SAMEDI : 9 h A 17 h
DIMANCHE : 11 h A 17 h

Le don planifié... quand le cœur voit loin

Le don testamentaire est un geste du cœur à la portée de tous.
En hommage à la vie qui continue, pensez à inclure dans votre testament un don à une cause qui vous est chère.

« La plupart des gens peuvent laisser un héritage à leur organisme de charité préféré même si leur avoir est modeste. Un don testamentaire, pour l'amour de ceux qui suivront, sera apprécié quelle qu'en soit la valeur. »

Jean-Pierre Coallier
Animateur radio et télévision

Le don testamentaire... parce que la vie continue

UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD} - QUÉBEC REGROUPE 153 ORGANISMES DE BIENFAISANCE QUI SE SONT ASSOCIÉS POUR FAIRE LA PROMOTION DES DONS PLANIFIÉS.

| | | | |
|---|---|---|--|
| Bienfaiteur Centre de Grand Montréal Fondation des maladies du cœur du Québec La Fondation communautaire juive de Montréal La Société de recherche sur le cancer inc. Société canadienne du cancer, division du Québec Université McGill | Platine Aide à l'Église en Détresse (Canada) Inc. CUSO Développement et Paix (Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix) Diabète Québec Fondation de l'Hôpital Royal Victoria Fondation de l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur, Montréal Fondation du Centre hospitalier des Vallées-de-l'Outaouais Fondation du Centre hospitalier Pierre-Boucher Fondation du CHRDL Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal Fondation Farha Fondation hospitalière Maison-Neuve-Rosemont Fondation Internationale Roncalli Fondation Jules et Paul-Émile Léger Fondation Katimavik | Fondation Mira Inc. Fondation Notre-Dame de la Merci CHSLD-CLSC Nord de l'Île Fondation Père Marcel de la Sablonnière, s.j. Fondation Portage Fondation québécoise du cancer HEC Montréal Institut et Hôpital Neurologiques de Montréal La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants La Fondation de l'Oratoire Saint-Joseph La Fondation de l'Université de Sherbrooke La Société d'Arthrite, division du Québec Le Bon Dieu dans la rue Les Altes de l'Espérance (Québec) inc. L'Œuvre pontificale de la propagation de la foi / Missio Canada Orchestre symphonique de Montréal Société Parkinson du Québec | Or (liste régionale) Centre d'arts Orford Fondation de l'Université Bishop's Fondation du Centre hospitalier de Granby inc. L'Association des fondations d'établissements de santé du Québec et plus de 100 autres organismes de bienfaisance appuient Un héritage à partager^{MD} - Québec. |
|---|---|---|--|

Un héritage à partager Québec

www.unheritage.org
1 888 304-8834

Un programme de la **CAGP-ACDP[®]**

Chambre des notaires du Québec **CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE** **CA Comptables agréés du Québec**

Pour connaître les principaux dons planifiés, commandez la brochure gratuite sur les dons planifiés, auprès d'Un héritage à partager^{MD} - Québec, à C.P. 577, succ. H, Montréal (Québec) H3G 2L5 ou par courriel à info@unheritage.org, ou encore adressez-vous à votre organisme préféré.

Les policiers se rapprochent des citoyens

Le SPS présente sa nouvelle division de la sécurité des milieux



René-Charles Quirion
 rene-charles.quirion@latribune.qc.ca
 SHERBROOKE

Bruits nocturnes, vitesse dans les rues, vandalisme dans certains secteurs, la division de sécurité des milieux du Service de police de Sherbrooke est prête à faire face à la musique.

Le directeur de cette nouvelle division, le capitaine Jean Théberge, insiste sur la collaboration essentielle de la population des différents secteurs pour résoudre les problèmes.

«Le partenariat avec le milieu est essentiel dans cette approche de police communautaire. Il fait partie des quatre grands axes de la politique ministérielle en la matière. Le rapproche-



Imacom, Jessica Garneau
La division de sécurité des milieux du SPS est entrée en fonction au début du mois de mai. Ses membres sont prêts à faire face à la musique dans chacun des arrondissements.

ment avec le citoyen, l'approche en résolution de problème afin de voir les choses différemment et le renforcement des mesures préventives font partie de ces grands principes. La mise en place de comités aviseurs dans chacun des arrondissements qui proposent des solutions est essentielle», explique le capitaine Théberge.

L'équipe de la nouvelle division de sécurité des milieux, présentée hier à la population, est composée de neuf agents, un sergent, un capitaine ainsi que d'une secrétaire. Motivée, cette équipe est présentement en formation avant de se lancer sur le terrain à la rencontre du citoyen.

«J'ai quitté mon grade de sergent avec tous les avantages que ça comporte pour me joindre à cette division», mentionne Nicole Lévêque, l'agent du SPS affectée à l'arrondissement de Jacques-Cartier. «L'approche communautaire rejoint les valeurs pour lesquelles j'ai choisi de devenir policière, ajoute-t-elle. Ça rejoint ma vision. Travailler en équipe avec les citoyens et les autres membres de la division est très motivant. Je pars dans le milieu avec ma grande paire d'oreilles. Je souhaite que nous mettions en place des projets originaux. Nous pouvons sortir des sentiers battus pour régler les problématiques.»

«Ma première tâche sera de rencontrer les principaux acteurs du milieu dans lequel je vais travailler. Par la suite, il faudra se mettre au parfum de ce qui se passe dans l'arrondissement. Nous allons nous ajuster aux besoins et nous serons à l'écoute des gens», explique de son côté Mario Laliberté qui sera affecté au secteur Rock Forest de l'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville.

Problématique récurrente dans le secteur de l'école du Triolet, le vandalisme sera l'un des premiers dossiers sur lequel la sécurité des milieux va se pencher.

«Il y a déjà quelques dossiers ciblés sur lesquels nous allons nous pencher, dont le vandalisme à répétition dans ce secteur», explique Claude Toupin, qui sera le représentant de l'arrondissement du Mont-Bellevue.

Dans l'arrondissement de Fleurimont, la problématique des accidents sur le boulevard Saint-François, théâtre de nombreux accidents mortels, est déjà à l'étude.

«La priorité demeure d'établir des contacts dans l'arrondissement avec les gens du secteur. Je veux établir des partenariats, faire connaissance avec

le milieu et mettre en place rapidement le comité aviseur», mentionne l'un des deux policiers attirés à l'arrondissement de Fleurimont, Alain Préfontaine.

Les écarts de conduite des étudiants de l'Université Bishop's seront en tête de liste des priorités dans l'arrondissement de Lennoxville.

«Nous n'allons pas trouver de solutions miracles, mais nous allons voir ce qui peut être fait différemment», assure le capitaine Jean Théberge.

«Pour avoir oeuvré à Métro-Police, je connais bien la problématique. Ça va être très intéressant de travailler avec le comité aviseur à trouver des solutions», explique Jacques Gagnon, le policier attiré aux arrondissements de Brompton et de Lennoxville.

Nouveau départ

Le directeur par intérim du SPS, Constant Robidas, explique que la mise en place de la division de sécurité des milieux vient compléter les nombreux changements instaurés en 2003-2004 dans le cadre du plan de réorganisation policière.

«La mise en place du système d'appels différés permet de mieux servir le citoyen et de récupérer du temps de patrouille. Les ressources supplémentaires ajoutées entre 19 h 30 et 4 h 30 du matin permettent une présence accrue au centre-ville. Cette nouvelle division de sécurité des milieux sert de tremplin à la mise en place de l'approche communautaire», indique le directeur Robidas.

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, était très fier que se concrétise cette division qui va rapprocher le citoyen de son service de police.

«Nous avons mis le nombre de policiers nécessaires à la réalisation de cette nouvelle philosophie. Nous allons apprendre collectivement à voir les policiers plus près des citoyens. Nous revenons à la base comme il y a 30 ans où les citoyens d'un secteur pouvaient identifier leur policier», indique le maire de Sherbrooke.

«La population a hâte de voir cette division de la sécurité des milieux à l'oeuvre. Ça répond à un réel besoin de nos citoyens», ajoute le président du comité de sécurité publique à la Ville de Sherbrooke, Robert Pouliot.

Félicitations!

Gagnant dans la catégorie
 « Entreprise de 2 à 5 employés » au
 gala de la Chambre de commerce de Fleurimont.

Gala



Finaliste au Gala de la Chambre de commerce de Fleurimont 2004

Catégorie Petite Entreprise de l'année

Sputnik est fier de faire partie des finalistes pour le Gala de la Chambre de commerce de Fleurimont. Grâce à son dynamisme, Sputnik a su se tailler une place importante dans le commerce du jeu vidéo au Québec, particulièrement en Estrie.

Situé à Sherbrooke sur la rue King Est depuis 14 ans, Sputnik s'est démarqué des grandes chaînes américaines par son système d'échange de jeux vidéo. Ainsi, Sputnik vend de nouveaux jeux vidéo, en prend en échange et les revend dans ses magasins. Le choix est énorme plus de 8 000 jeux en stock répartis dans les succursales de Sherbrooke, Victoriaville, Drummondville et Trois-Rivières.

Autre avantage non négligeable lorsque l'on fait affaires avec Sputnik, c'est que l'on peut essayer les jeux vidéo sur place avec les différentes consoles qui y sont installées. De plus, Sputnik fait la réparation et l'entretien de tous les jeux vidéo. Pour 5 \$, un CD endommagé reprend vie.

Grâce à son site internet transactionnel, WWW.JEUXVIDEO.CA reçoit plus de 7 000 visiteurs par mois. Ce site, incluant un groupe de discussion, permet donc aux vrais amateurs de découvrir les nouveautés et même de les acheter à prix très intéressants. Aujourd'hui Sputnik expédie des jeux partout dans le monde.

Que l'on parle de Nintendo, Playstation ou Xbox, Sputnik demeure le leader incontestable dans son domaine.

François Bouchard et son équipe profitent de ce moment privilégié pour remercier tous les gens de l'Arrondissement Fleurimont et de Sherbrooke pour le support témoigné au fil des ans.



Sur la photo de gauche à droite: M. Bouchard, Martin, Manon (gérante), David et Jonathan.

Nos obligations ont la cote :

1 800 463-5229

Obligations boursières du Québec

Investissez à la bourse, sans le moindre risque pour votre capital.
 Capital entièrement garanti.
 Rendement selon la performance boursière de 30 grandes entreprises ayant leur siège social au Québec (Indice Québec-30^{MC}).
 Achat à partir de 100 \$.

Choix du terme

| 5 ans | 10 ans |
|----------------------------------|--------------------------|
| Rendement maximal de 60 % | Sans limite de rendement |

BONI DE

1 %

du capital investi, applicable sur les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

Visitez le www.epq.gouv.qc.ca

Pour connaître les entreprises composant l'Indice Québec-30^{MC}, visitez le www.iq30-iq150.org

Émission en vente jusqu'au 28 mai

Épargne Placements

Québec

Un gardien de but coupable de voies de fait



Pierre Saint-Jacques
 pierre.saint-jacques@latribune.qc.ca
 SHERBROOKE

Dans une cause un peu inusitée mais que l'on verra peut-être de plus en plus devant les tribunaux, le juge Michel Côté de la Cour du Québec a reconnu coupable un gardien de but de voies de fait avec lésions corporelles.

Il a rendu son jugement hier.

L'accusé, âgé de 27 ans, sans antécédents judiciaires, a quand même bénéficié d'une absolution conditionnelle, mais le juge Côté l'a soumis à une probation d'une année et lui a ordonné au cours des prochains mois de déposer aux greffes une somme de 1000 \$ en guise de dédommagement pour la victime.

L'incident reproché à l'accusé est survenu le 17 janvier 2003, à Weedon, lors d'un match de hockey d'une ligue qui préconisait le «sans contact».

Un avant de l'équipe adverse contournait le filet que gardait l'accusé quand ce dernier a brandi son bâton, atteignant le hockeyeur au visage, lui fracturant la mâchoire et lui causant diverses lésions corporelles.

La victime a été hospitalisée quatre jours, a raté deux mois de travail et même après plus d'un an, subit encore des inconvénients de cette blessure car on lui a posé une plaque de métal.

Dans les divers témoignages entendus, le juge Côté a manifesté un intérêt particulier pour le témoignage du jugé de lignes, témoignant indépendant, dénué de partisanerie.

Le juge de lignes a indiqué dans son témoignage que le coup était définitivement volontaire et que le hockeyeur n'était pas dans la cage ou encore la zone protégée du gardien de but.

En défense, le client de Me Jean Leblanc a mentionné qu'il n'avait pas l'intention de blesser l'avant de l'équipe adverse, qualifié de meilleur joueur de l'équipe, mais souhaitait plutôt le tasser.

Dans sa décision, le juge Côté a tenu compte de l'absence d'antécédents judiciaires, du contexte que peut être une partie de hockey, de l'absence de préméditation ou d'intention de blesser, mais concernant la gravité subjective des conséquences du geste, le tribunal ne pouvait l'ignorer.

L'accusé étant un camionneur pouvant avoir à se rendre aux États-Unis, la Cour n'a pas voulu lui nuire d'où l'absolution conditionnelle.

Le procureur Patrice Paré qui agissait pour le ministère public a insisté sur les conséquences graves du geste et ouvrait la porte soit à une amende élevée ou encore à des travaux communautaires.

Le dédommagement de 1000 \$ pour la victime prenait le dessus et la décision du tribunal est apparue sage.

Député à... 11 ans!

Francis St-Onge remplacera Jean Charest au Parlement écolier



Geneviève Simard-Tozzi
genevieve.simard-tozzi@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Francis St-Onge, 11 ans, s'est acheté un veston et une cravate cette semaine. C'est que vendredi sera une grande journée pour lui: il représentera la circonscription de Sherbrooke au Parlement écolier. Pour une journée, il prendra la place de Jean Charest comme député à l'Assemblée nationale à Québec.

Francis a été élu au deuxième tour parmi les 8 députés-écoliers de sa classe. «J'ai pensé me présenter parce j'ai déjà entendu parler de la politique. Ça a porté fruit!»

Selon lui, c'est sa promesse électorale qui lui a valu les votes de ses pairs: offrir de payer la pizza à toute sa classe de 6e année a peut-être joué en sa faveur. Mais il a tenu promesse! Manon Meilleur, son enseignante, affirme qu'il avait tout de même un excellent discours électoral.

Le Parlement écolier est une simulation parlementaire qui se déroule à Québec depuis 1997. Quelque 125 députés-écoliers, un par circonscription électorale, sont réunis pour discuter de trois projets de loi choisis parmi l'ensemble de ceux proposés par les écoles.

Apprendre la démocratie

Cette année, les projets de loi qui seront débattus par Francis et ses collègues



Imacom, Claude Poulin

Accompagné de son enseignante Manon Meilleur, Francis St-Onge représentera la circonscription de Sherbrooke au Parlement écolier demain et prendra de ce fait la place de Jean Charest en tant que député. Avec 124 autres élèves de 6e année, il vivra une journée typique à l'Assemblée nationale en débattant

gues sont le parrainage pour les élèves en difficulté, l'évaluation de la condition physique et la formation de secourisme par la Croix Rouge. «Les élèves vivent ce que les députés vivent; ils apprennent la démocratie», soutient Mme Meilleur.

«Ma classe et moi avons travaillé sur un projet de loi pour des petits-déjeuners à l'école. On nous a renvoyé notre projet de loi pour qu'on y fasse des corrections», explique Francis. Son enseignante ajoute: «C'est un projet de classe: les élèves ont monté leur projet de loi et ont voté pour le meilleur.»

Francis et son enseignante Manon Meilleur partiront donc ensemble ce soir pour Québec. Demain, Francis siègera de 8 h 30 à 16 h et devra prendre la parole à quelques reprises. Son enseignante sera présente pour lui assurer un certain soutien lors des pauses.

À la télé

Quand on lui demande si le tout le stresse ou lui fait plaisir, il hésite: «Un peu des deux», finit-il par avouer. Néanmoins, le coucher à l'hôtel et la perspective de rater une journée de classe lui donnent le sourire, même s'il est un élève qui aime l'école au dire de son enseignante.

La journée sera diffusée en différé à la télévision demain de 13 h à 20 h au Canal de l'Assemblée nationale.

Au pavillon Saint-Louis de Windsor

L'urgence fermée les samedis et les dimanches



Sylvie Pion
sylvie.pion@latribune.qc.ca
ASBESTOS

Ce que redoutait la direction du Carrefour de la santé et des services sociaux du Val Saint-François se concrétise à l'urgence mineure du pavillon Saint-Louis de Windsor: à compter de samedi, l'urgence sera fermée les samedis et les dimanches en raison du manque de médecins.

Le président du conseil d'administration du Carrefour, Richard Arsenault, confirme que le service proposé à l'urgence ne sera plus disponible les samedis, et ce, pour une période indéterminée. Depuis plusieurs mois déjà, les journées du dimanche ne sont plus couvertes par les services d'urgence.

«Il n'y a pas de médecins qui quittent l'urgence, mais l'équipe nous avait informé qu'à la fin du mois de mai, il y aurait des départs pour les vacances d'été et ça commence. Toutefois, la situation pourrait être plus grave en juin, car il y a présentement trois journées qui ne seront pas couvertes. Ce sont trois journées de fermeture par semaine qui s'annoncent», révèle-t-il.

La direction de l'établissement précise qu'elle considère ce service toujours aussi essentiel et entend tout faire pour le rétablir 365 jours par année, le plus tôt possible. Le président espère que la solution annoncée récemment par le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec se traduira par des résultats concrets, dans de brefs délais.

«Le Carrefour de la santé et des services sociaux travaille actuellement d'arrache-pied avec les responsables de l'Agence régionale de la santé afin de recruter de nouveaux médecins dans le cadre de la solution annoncée récemment par le ministre de la Santé, Philippe Couillard. Ce dernier a en effet reconnu l'urgence mineure de Windsor comme un lieu où des activités médicales prioritaires peuvent être pratiquées», révèle Richard Arsenault.

Le président rappelle que le chef de l'urgence mineure du Carrefour de la santé et des services sociaux, Dr Jean-François Dionne, a écrit une lettre dans le but d'informer les médecins omnipraticiens afin de leur donner des informations et leur offrir de couvrir le service d'urgence du pavillon Saint-Louis.

«Nous avons décidé de notre propre chef d'envoyer une lettre aux médecins, car l'Agence n'allait pas leur faire parvenir de nouvelles informations. Les lettres ont été envoyées mardi passé et elles précisaient aux médecins que Windsor peut

avoir des activités médicales prioritaires. Je crois que quelque 300, 400 lettres ont été envoyées. Les médecins ont jusqu'en septembre pour faire un choix. Toutefois, nous attendons des résultats le plus tôt possible.»

M. Arsenault insiste sur la nécessité

d'obtenir rapidement des résultats. «Le personnel de soutien, dont le personnel infirmier et de secrétariat, est là. Peut-on se permettre de le garder alors que l'urgence est fermée? Ces salariés ont des permanence et nous devons les maintenir en poste. Cela représente des problèmes techniques, de la gestion et de gros sous.

Jusqu'à combien de jours peut-on accepter de voir l'urgence fermée? Je ne peux le dire», dit-il.

Pour le moment, la population doit noter que le service d'urgence de Windsor sera accessible du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 h 30. La ligne téléphonique

Info-Santé CLSC demeure accessible 24 heures par jour et 365 jours par année. Pour y avoir accès, les gens ayant des inquiétudes concernant un problème de santé ou une situation de crise psychosociale n'ont qu'à composer en tout temps le numéro habituel de leur CLSC à Windsor, Valcourt et Richmond.

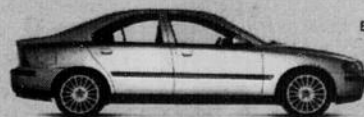


DISPONIBILITÉ LIMITÉE

VOICI LES TOUTES NOUVELLES VOLVO V70 ET S60 ÉDITIONS SPÉCIALES

L'ÉTERNELLE QUESTION: FAMILIALE OU BERLINE?

CARACTÉRISTIQUES DE LA V70 ÉDITION SPÉCIALE: SIÈGES SPORT EN CUIR T6 • ROUES AMALTHEA EN ALLIAGE DE 17 PO • SYSTÈME AUDIO AVEC SON D'AMBIANCE DOBLY™ PROLOGIC DE 326 WATTS A 13 HAUT-PARLEURS AVEC CHANGEUR DE 4 CD ENCASTRÉ • INCRUSTATIONS EN MAILLAGE D'ALUMINIUM NOIR • POMMEAU DU LEVIER DE VITESSES EN CUIR • SIÈGE DU CONDUCTEUR À COMMANDE ÉLECTRIQUE AVEC 3 POSITIONS EN MÉMOIRE • BECQUET ARRIÈRE • PHARES ANTIBROUILLEUR



BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE

398 \$*

/MOIS, 39 MOIS

1.8%

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL



BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE

398 \$*

/MOIS, 39 MOIS

1.8%

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL

ESTRIE AUTO CENTRE

4367 boulevard Bourque, Rock Forest (819) 564-1600
1-800-567-4259

* Le PDSF d'une S60 Édition spéciale/V70 Édition spéciale 2004 est de 39 995 \$/41 495 \$ (ce prix peut être différent en fonction des promotions d'Automobiles Volvo du Canada. L'été des réductions accordées par le concessionnaire). Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles seulement par les concessionnaires Volvo participants et les Services financiers d'Automobiles Volvo du Canada, sur approbation du crédit. Exemple de crédit bail pour une S60 SE/V70 SE 2004, frais de transport et de livraison de 1 275 \$ inclus: 397,90 \$/397,90 \$ par mois, bail de 39 mois, acompte de 3 690 \$/3 330 \$, Total des mensualités: 15 518,10 \$/15 517,71 \$. Valeur de rachat au terme du bail: 22 450,20 \$/24 990,80 \$. Les mensualités peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Première mensualité et dépôt de garantie de 500 \$/500 \$ dus à la signature du bail. Allocation de 20 000 km par an et de 85 000 km pour la durée du bail de 39 mois (0,08 \$ par km supplémentaire). Taux d'intérêt annuel: 1,8 %. Taxes, immatriculation, assurance, enregistrement au RDPRM et frais d'administration en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix inférieur. L'offre prend fin le 30 juin 2004. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire vous donnera tous les détails. Les marques de commerce Dolby et Pro Logic sont la propriété de Dolby Laboratories. © 2004 Automobils Volvo du Canada Ltd. • Volvo pour la vie • est une marque déposée utilisée sous licence par Automobils Volvo du Canada Ltd. Pennez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site www.volvocanada.com.

VOLVO
pour la vie

SOYEZ PRÊTS POUR L'ÉTÉ!

Réservez votre CLIMATISEUR mural ou portatif avant le 1er juin 2004.

Obtenez un RABAIS de **100 \$**

ASPIR • MAX



Aussi disponible: CLIMATISEUR PORTATIF. Aucun réservoir à vider.

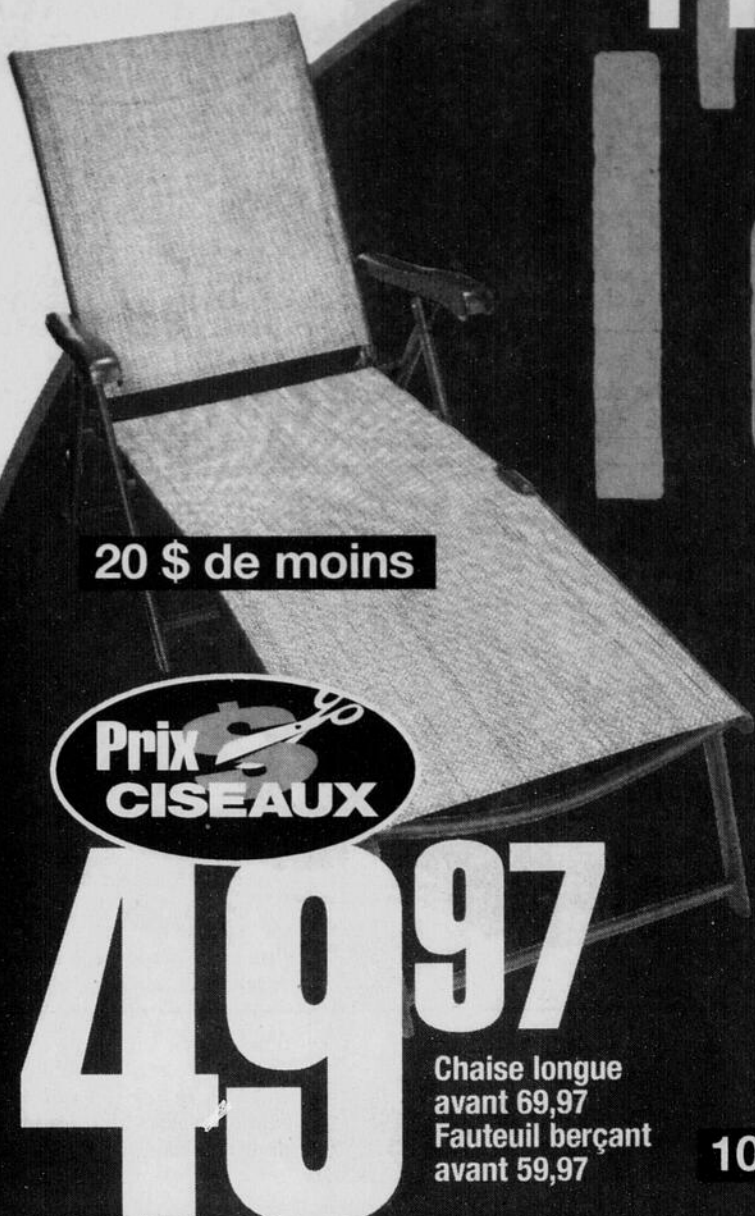
4266, boul. Bourque, ROCK FOREST. 564-1084

Unité murale:
silencieuse et performante.
Installation par des gens qualifiés et professionnels.

Zellers Les vendredi et samedi

14 et 15 mai 2004 SEULEMENT!

Prêts pour l'été?

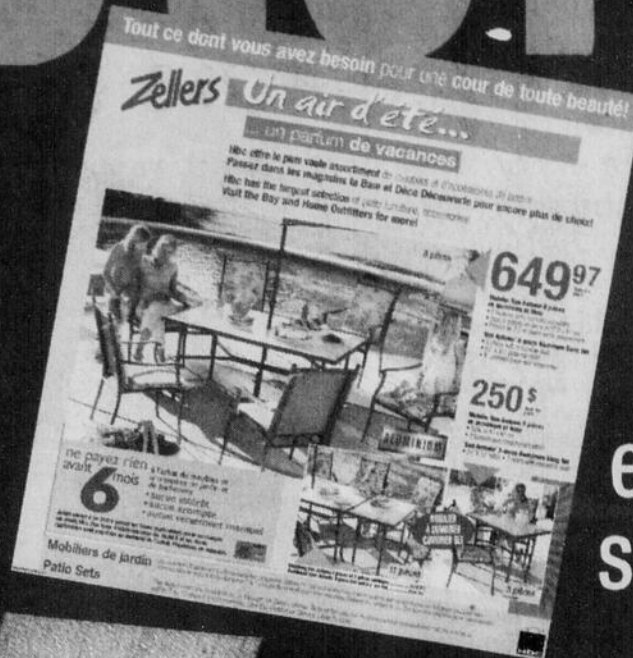


20 \$ de moins

Prix CISEAUX

49⁹⁷

Chaise longue avant 69,97
Fauteuil berçant avant 59,97



Consultez l'encart Un air d'été en vigueur dès samedi.

AU CHOIX
Chaise longue pliante Éclipse solaire ou Fauteuil berçant et pliant Éclipse solaire

- Modèle pliant pour un rangement facile
- Tissu d'entretien facile

10 \$ de moins



10 \$ de moins

Prix CISEAUX

29⁹⁷

avant 39,97

Fauteuil pliant Éclipse solaire

- Haut dossier
- Modèle pliant pour un rangement facile
- Tissu d'entretien facile

Tous les meubles, accessoires de jardin et barbecues

Ne payez rien avant 6 mois!

- aucun intérêt
- aucun acompte
- aucun paiement mensuel

Demandez les précisions en magasin.



1 \$ de moins



Prix CISEAUX

1⁹⁷

avant 2,97

Fauteuil de jardin en résine pour enfant

2 \$ de moins



Prix CISEAUX

5⁹⁷

avant 7,97

Fauteuil de jardin en résine

40 \$ de moins



Prix CISEAUX

159⁹⁷

avant 199,97

Coin-repas 5 pièces en pin massif

- Table de 75 x 110 x 75 cm (H)
- Fini pin antique
- Assemblage facile

Prix CISEAUX

4⁹⁷

avant 5,97-14,97

Jusqu'à 10 \$ de moins

Serviettes de bain et essuie-mains ou débarbouillettes en emballages multiples

15% de rabais*

TOUS les vêtements pour garçon et fille

Y compris les vêtements à prix ordinaire ou déjà réduit

Tailles 2-18 pour garçon. Tailles 2-16 pour fille.

*Sur le dernier prix étiqueté. Le choix varie selon le magasin. Désolés, aucun bon d'achat différé.

Opinions

Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

Et si vous viviez à Huntingdon?



Jean-Guy Dubuc

Collaboration spéciale

Le récit des événements qui se déroulent à Huntingdon et, surtout, la décision de la ville qui veut imposer un couvre-feu aux jeunes, ont fait sursauter bien des gens d'un peu partout dans les médias. Réaction la plus courante: ridicule et stupide! «Ce règlement est une insulte envers les jeunes, puisqu'il les qualifie en bloc de criminels et de vandales. Il est une insulte envers les parents puisqu'il les qualifie en bloc d'incompétents et pire, d'irresponsables.» Ce sont des parents qui ont écrit cette protestation (La Presse, 8 mai).

Mais que peut faire le conseil municipal devant le vandalisme fréquent qui sévit dans la petite ville? Comment agir avec les centaines de jeunes qui viennent d'ailleurs, plusieurs des États-Unis voisins, et font la fête en s'en prenant aux biens des résidents? Comment protéger la population et conserver la paix sans insulter personne...? Pas si simple.

Bien entendu, on a entendu la réponse la plus logique et la plus apparemment facile: «Organisez des activités culturelles et sportives!» D'accord: les jeunes ont besoin de moyens divers pour occuper leur temps, leurs talents, leur besoin d'expression et de communication, bref, pour apprendre à grandir dans un monde qui leur ouvre difficilement ses portes. Des parents invitent les jeunes «à ne pas se laisser faire et à prendre en main leur vie et leur liberté». Mais qui va leur apprendre? Qui est responsable de cette prise en main de leur vie?

Car tout est là: l'éducation consiste à responsabiliser un autre. Il n'est pas du tout certain que l'ouverture des piscines ou des bibliothèques va satisfaire les bandes de jeunes qui envahissent les petites villes le samedi soir. Autant il serait ridicule d'imposer un couvre-feu à des jeunes de seize ans les soirs d'été, autant il est illogique de remettre aux autorités civiles la responsabilité d'éducation de ces jeunes (de toute évidence, mal

élevés).

Oui, il faut le dialogue, l'écoute, l'attention, la concertation, le respect, l'apprentissage de la liberté et plus encore. Mais de qui envers qui?

D'accord, ce serait une grave erreur que de demander à l'État de s'en occuper par une loi de couvre-feu: la répression engendre, chez les jeunes comme chez les adultes, des réactions excessives et anti-éducatrices. On pourrait s'attendre à une vague de désobéissance civile qui ne ferait qu'aggraver la situation. Donc, la ville a tout intérêt à revoir sa demande de règlement: tout le Québec lui en ferait reproche avec raison.

Car tout est là: l'éducation consiste à responsabiliser un autre.

Que la ville multiplie les centres et les activités? Oui. Avec la collaboration des parents, des écoles, des organismes sociaux, de tous ceux qui ont le souci des jeunes. On le sait d'expérience: c'est la collaboration entre tous ces groupes qui permet à une communauté civile de vivre dans l'harmonie. Mais comme il semblerait que ce sont souvent des jeunes de l'extérieur qui sont les plus actifs dans le désordre, on ne pourra pas tous les inviter à se joindre aux activités locales. Ce qui signifie que ce ne sont pas les organisations extérieures qui peuvent tout régler.

Le problème, il faut le reconnaître: il se trouve dans la difficulté des parents à transmettre à leurs enfants les valeurs individuelles et sociales qui forment des individus responsables. Ce n'est pas ici qu'on peut faire l'analyse de cette situation. Mais ouvrons-nous les yeux: trop de parents laissent à d'autres le soin de transmettre des valeurs à des enfants qui les trouvent ailleurs, où ils peuvent. Démission? Contraintes professionnelles? Éclatement des familles? Ajoutez-les: les causes sont nombreuses. Chose certaine, l'école de la responsabilisation semble souvent faire la grève: les maîtres sont absents.

Tribune libre

Une alternative à Star Académie II

J'aimerais informer la population qu'il existe une alternative au phénomène Star Académie. Je veux parler d'un excellent concours dont l'édition 2004 sera à la hauteur des espérances des gens en termes de qualité de spectacle, de talents et d'émotions.

Il s'agit des Découvertes de la Chanson de Magog qui se tiennent du 13 au 16 mai au Centre d'Arts Orford. Dans chacune des cinq représentations, dont les profits seront versés à des organismes de bienfaisance, des finalistes de 10 à 15 ans et 16 ans et plus, provenant de plusieurs régions du Québec et aussi du Nouveau-Brunswick, se donneront à fond avec les musiciens des artistes Lynda Lemay, Marie-Chantal Toupin, Garou et Wilfred.

Pour avoir entendu les 28 finalistes retenus lors des 110 auditions, j'ai été moi-même impressionné par le niveau d'excellence des candidats, qui seront jugés à la toute fin par des personnalités renommées du milieu artistique dont Suzie Villeneuve (Star Académie I), André Ducharme (L'Actualité), Richard Pelletier (Audiogramme) et autres. De plus, la région de Sherbrooke sera grandement représentée dans ces spectacles, qui vous permettront de découvrir des nouveaux chanteurs au futur des plus prometteurs.

Patrice Poulin
Trésorier Découvertes de la chanson de Magog

À une équipe médicale formidable

Je prends quelques minutes afin de remercier publiquement une équipe médicale qui m'a pris en charge, Vendredi saint...

Premièrement, le Dr Jean Pascal Ouellette de la Clinique des Médecins d'urgence qui a su, par son professionnalisme, me transférer rapidement à l'urgence de l'Hôtel-Dieu pour effectuer des examens supplémentaires.

L'équipe de l'urgence du site Bowen a été efficace, et je tiens à remercier particulièrement le Dr Marie Claude Duchesneau (résidente) pour son dévouement et son expertise et évidemment son humanisme...

Également, l'infirmier Carl de m'avoir sécurisé.

Merci au Dr Voyer, du département radiologie échographie pour son expérience et sa compétence et son extrême gentillesse.

N'obtenant pas de résultats satisfaisants, ils ont décidé de me transférer au CHU Fleurimont - en gynécologie - où j'ai été traité par le Dr Daniel Thibodeau et son équipe.

Merci beaucoup aux infirmières du 7e étage pour leur dévouement. Vous m'avez fait beaucoup de bien... Un vrai baume.

Pour terminer, Merci Lucie, ma benjamine, mon ange gardien, d'avoir tout laissé tomber ce vendredi afin d'être près de moi... Je t'aime beaucoup!
Sylvie Bolduc

UNE POLICE COMMUNAUTAIRE... PLUS PRÈS DES JÉUNES



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

La famille : l'équilibre avant tout

La Maison de la famille de Sherbrooke et le comité organisateur de la neuvième Semaine québécoise des familles invitent la population à participer aux activités offertes par les organismes de la région lors de cet événement qui se tient du 10 au 16 mai sous le thème «Bâtir des milieux accueillants pour les familles». Inspirée, cette année, par le slogan «Ici, on a l'esprit de famille», la Semaine québécoise des familles permet à notre communauté un temps de réflexion, de partage et d'actions.

Voici le dernier d'une série de trois témoignages inspirés par le thème de cette année.

Bien voilà! C'est décidé, on se mouille! Après quelques jours d'hésitations, nous nous décidons d'écrire sur notre petite famille. Pas que nous croyons qu'elle soit un modèle, mais tout simplement pour partager notre expérience.

Notre famille est semblable à plusieurs autres: un père, une mère et deux beaux garçons. Ceux-ci ont respectivement trois ans et quatre ans et demi. Comme pour la plupart des familles, ces dernières années ont été marquées de changements majeurs dans notre mode de vie.

En effet, les responsabilités accompagnant l'arrivée de nos enfants ont fait en sorte que nous avons dû ajuster certains aspects de notre quotidien: moins de sorties au cinéma et entre amis, moins d'activités physiques, diminution du nombre d'heures de sommeil. Pourquoi? Tout simplement parce que nous avons

fait le choix de donner le meilleur de nous-mêmes à nos enfants et parce que nous avons décidé d'être le plus possible présents lors des différentes étapes de leur vie. Nous croyons que c'est notre responsabilité de parents.

Il est difficile d'être un bon parent. Il n'existe pas de mode d'emploi, bien qu'il y ait d'excellents ouvrages sur le sujet. La première année, par exemple, est très éprouvante, surtout si les bébés souffrent de coliques, d'otites et autres infections. Le nombre d'heures de sommeil baisse, l'énergie manque et le seuil de tolérance est au plus bas. Pourquoi avoir un enfant dans ce cas? Parce que, lorsque le même bébé commence à sourire, à faire des sons, à communiquer, à faire des câlins, il n'y a rien de plus beau et de plus agréable au monde.

La venue d'enfants a aussi été pour nous synonyme de déménagement, d'un 4 1/2 à un 5 1/2 pour l'arrivée du premier, à l'achat d'une maison pour l'arrivée du second. Le choix de la maison a d'ailleurs été inspiré par les besoins de nos enfants, près d'un parc et d'une école, un terrain assez vaste et une grande salle de jeu au sous-sol. Deux parents qui travaillent avec deux garçons actifs, cela égale aussi une maison un peu moins en ordre. Voilà une autre décision que nous avons prise, passer le plus clair de nos temps libres avec nos enfants, et non pas à entretenir de façon obsessionnelle notre maison.

Bien qu'on nous l'avait dit et bien que nous le vivions, car nous sommes

tous deux dans le milieu de l'éducation, nous sommes toujours surpris de voir à quel point deux individus ayant la même éducation puissent être si différents. Bien c'est le cas chez nous! Deux caractères complètement différents sont nés de notre union: un premier très gêné, docile et très sportif et un deuxième fonceur, entêté, mais cependant très généreux. Malgré cela, nous espérons jeter des bases solides pour que nos garçons priorisent tout au long de leur vie de bonnes valeurs.

Nos enfants ont réussi à inscrire des souvenirs impérissables dans nos têtes et nos cœurs: le séjour dans le ventre de leur mère, leur venue au monde, les premiers pas, les sommeils sur nos ventres, les premiers dessins, les «je vous aime, papa et maman», les moments de complicité entre frères, les premiers coups de pédales en bicyclette, les vacances en camping, etc. Voilà pourquoi en quatre ans et demi, nous n'avons pas eu plus de quelques fins de semaine sans nos enfants. Ils sont ce que nous avons de plus précieux, et nous tenons à vivre nos émotions et à évoluer avec eux, car, en fait, ils nous apprennent autant que nous leur apprenons.

En définitive, notre modèle n'est pas unique et n'est pas sans faille, mais il est celui qui nous apparaît le plus adéquat pour amener nos enfants à un meilleur équilibre possible.

Yann Lamy, 32 ans
Enseignant du Triolet

C'est quoi un vrai député?

Je commence à être vraiment fatigué d'entendre dire qu'un vote en faveur d'un candidat du Bloc Québécois est une pure perte sous prétexte que le Bloc est «condamné à rester dans l'opposition».

Le dépôt, il y a quelques semaines, d'une pétition de plus de 12 000 signatures réclamant l'instauration d'un bureau des passeports par notre député fédéral Serge Cardin est pour moi la marque d'un homme au service de la population, d'un vrai député quoi!

Le député libéral voisin, David Price, de son côté, a accueilli cette démarche avec toute l'arrogance que l'on connaît du clan Martin. Dans un reportage à la première chaîne de Radio-Canada le 28 avril, il a dit en substance que ça ne servait à rien.

Voilà un député soi-disant du bon

bord, qui affirme avec candeur que lui et ses collègues n'en ont que faire de la population.

Avec un tel comportement, je ne suis pas du tout surpris de voir tout l'argent englouti dans les commandites!

Il me semble que la mission première d'un député est de représenter de manière adéquate ses électeurs, ce qui est le cas de M. Cardin.

Mon choix pour la prochaine élection prend tout son sens. Les libéraux fédéraux nous promettons sans doute le Pérou, mais leurs alter ego du Québec nous montrent avec éloquence le peu de valeur de ce genre de belles promesses. Que l'on soit souverainiste ou non, M. Cardin est notre meilleur gage d'une représentation digne de ce nom.

Réjean Picard
Sherbrooke

Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents: par courriel: redaction@latribune.qc.ca; par télécopieur: 564-8098; ou par la poste: Opinions des lecteurs, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8.

Sherbrooke embauche un inspecteur en prévention des incendies



René-Charles Quirion
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les résidents des anciennes municipalités de Deauville, Lennoxville et Bromptonville pourront compter sur la présence d'un inspecteur en prévention des incendies à compter du mois de juin.

Le conseil municipal de Sherbrooke a entériné la création de ce poste à la demande du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke. Le directeur, Michel Richer, explique que les territoires de ces trois anciennes municipalités étaient laissés à découvert.

«Maintenant, nous pourrions offrir les mêmes services sur l'ensemble du territoire. Jusqu'à l'entrée en fonction de ce nouvel inspecteur, nous ne desservions que les anciennes municipalités de Rock Forest, Saint-Élie, Fleurimont, Ascot et Sherbrooke. Rien ne se faisait en matière de prévention dans les secteurs desservis par les pompiers à temps partiel», explique M. Richer.

Le règlement municipal en matière de sécurité incendie pourra être appliqué sur l'ensemble du territoire sherbrookois. Le rôle de ce technicien en prévention des incendies sera aussi de répondre aux besoins de la population en matière de sécurité.

«Nous avons déjà une liste d'attente de citoyens dans ces secteurs pour les inspections de poêles et foyers. Ils peuvent aussi dresser des plans d'évacuation et procéder à des exercices», explique le directeur du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke.

L'entrée en fonction de cet inspecteur en prévention permettra d'offrir le même service à l'ensemble des citoyens de Sherbrooke.

«La réglementation et le service seront uniformisés. Il n'était pas rare que lors d'incendies, nous tombions sur de belles surprises», soutient Michel Richer.

L'objectif du service des incendies par cette embauche est de réduire le nombre d'incendies sur son territoire.

«Nous croyons que par la prévention, nous allons pouvoir diminuer le nombre d'incendies et de décès qui y sont reliés. Beaucoup d'efforts sont investis dans l'éducation pour arriver à cet objectif», mentionne Michel Richer.

Celui-ci se souhaite que le technicien entre en fonction vers le 15 juin.

Ani-Mat se conforme



Claude Plante
claudio.plante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'entreprise Ani-Mat a pris des mesures pour cesser ses émissions polluantes dans l'environnement, des actions qui ont pour l'heure satisfait le ministère de l'Environnement.

Une inspection a eu lieu et une autre est à venir cette semaine pour constater les progrès sur place, commente Hélène Beauchesne, porte-parole du ministère de l'Environnement. Une dernière inspection doit avoir lieu à la fin des travaux.

Rappelons qu'au début du mois d'avril la plainte d'une citoyenne avait conduit les inspecteurs du ministère de l'Environnement chez Ani-Mat. L'entreprise a reçu un avis d'infraction.

La compagnie a été sommée de réduire les rejets de particules dans l'air dans les trois semaines suivantes, à défaut de quoi d'autres procédures pourraient être intentées contre elle.

Des particules de caoutchouc se déposaient partout dans le voisinage, se plaignait Annie Thibault, qui habite chemin Godin, en face de l'usine de recyclage de caoutchouc. Les rejets se seraient reproduits à répétition au cours des cinq dernières années, disaient-elle.

«Certains travaux sont terminés et d'autres sont en cours, commente Mme Beauchesne. Nous faisons notre suivi dans ce dossier. Jusqu'à maintenant, ils sont satisfaisants.»

«Il semble qu'il y a eu un bris d'équipement, ce qui faisait que la poussière pouvait s'échapper.»

Dans ce cas, on ne parle pas d'amende imposée au fautif.

Mme Beauchesne note que les infractions commises par ce type d'entreprise sont plus dérangeantes. «Chez Ani-Mat, nous pouvons retrouver des problématiques plus évidentes. Il s'agit de poussières de caoutchouc qui retombent directement sur le voisinage», dit-elle.

La compagnie Ani-Mat a éprouvé des problèmes récurrents avec le feu dans le passé, une feuille de route qui a toujours inquiété le voisinage.

La Compagnie Créole participera au Mondial des Cultures

Jonathan Habashi
DRUMMONDVILLE

La Compagnie Créole sera du Mondial des Cultures, cet été, sur la grande scène du parc Woodyatt, le 9 juillet, à 21h.

C'est avec un sourire radieux que les organisateurs du Mondial ont fait cette annonce hier en conférence de presse.

Le populaire ensemble antillo-guyanais sera de passage à Drummondville dans le cadre d'une tournée estivale visant à promouvoir la sortie d'un nouvel album enregistré en espagnol. Fondé en 1982, l'année même de la naissance du Mondial des Cultures, la Compagnie Créole est notamment célèbre pour ses succès «C'est bon pour le moral», «La machine à danser» et «Ça fait rire les oiseaux».

Avec la récente annonce de la participation du Choeur de l'Armée Rouge au festival, force est de constater que le comité organisateur de la prochaine édition du Mondial a le vent dans les voiles. «C'est bon pour le moral!» a lancé non sans humour René Fréchette, le directeur général et artistique de l'événement.

«À pareille date l'an dernier, la menace du SRAS nous forçait plutôt à annoncer l'annulation de certains spectacles, dont celui de l'ensemble taiwanais.» Le Fan Yu Dancing Group sera toutefois de la partie cette année.

L'organisation a aussi annoncé que Gildor Roy agira à nouveau à titre de porte-parole de l'événement en 2004. En plus de visiter le site principal à quelques reprises, il animera, entre autres, la soirée Vacances sur la scène de la Grande Place SAQ le dimanche 11 juillet à 21h.

La vente des macarons et des billets pour les spectacles du Mondial des Cultures débutera lundi prochain, à 13h,



La Tribune, Jonathan Habashi
William Seery, d'Unibroue, Alain Roy, président du conseil d'administration du Mondial des Cultures, et René Fréchette, directeur général et artistique de l'événement, avaient de bonnes nouvelles à annoncer en vue de la prochaine édition du festival.

au comptoir de la billetterie du Centre culturel de Drummondville. Cette année, une série d'avantages et de promotions seront offerts à l'achat d'un macaron. Il sera notamment possible d'échanger ce dernier pour un billet d'entrée gratuit

à l'International des montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu. De plus, une réduction de 50 pour cent sur le prix d'entrée au Moulin à laine d'Ulverton sera aussi offerte aux détenteurs du macaron.

La 23e édition du Mondial des Cultures de Drummondville prendra son envol le 8 juillet sous le thème «Une ambiance à vivre».

36 mois pour payer

Cet été roulez avec Multi Meubles

accord D

*S.A.C. sur items affectationnés, versements égaux requis

Obtenez des cartes prépayées d'essence

à l'achat de produits sélectionnés. PETRO-CANADA

OUVERT le dimanche de 12 h à 16 h 30

Achat exceptionnel!

799⁹⁹\$

Sièges, dossiers et accoudoirs en cuir véritable. causeuse disponible.

STATIONNEMENT GRATUIT en arrière du magasin, entrées par rue Peel ou Cathédrale

MULTI MEUBLES

Gilles Boisvert

Ma source de confort... et d'inspiration!

231, rue King Ouest, Sherbrooke

(819) 563-4743

50 SOCIÉTÉS LES MEILLEURES GÉRÉES MEGA

MAINTENANT OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21h00

Achetez et Recevez

Aucun intérêt à payer jusqu'en
AVRIL 2007
AVEC 36 VERSEMENTS ÉGAUX



**HÂTEZ-VOUS,
CETTE PROMOTION
SE TERMINE
CE DIMANCHE**

GRATUIT!
le téléviseur 32 po
à l'achat de ce matelas.



valeur de **549 \$****

*Achetez ce matelas Rubis et recevez gratuitement ce téléviseur Citizen 32 po d'une valeur de 549 \$. Conditions en magasin. **Valeur au détail suggérée.

30⁵³ \$
par mois
OU **1099 \$**
Matelas 2 places
450 ressorts enséchés



Rubis

Matelas moelleux sans rotation avec dessus à coussinet, recouvert d'un tissu damassé non-continu piqué sur 2 couches de mousse. Garantie 10 ans. Sommier offert.

Livraison et ramassage gratuits.
Matelas 1 place/325 ressorts enséchés.....24,97 \$ par mois ou 899 \$
Matelas grand lit/567 ressorts enséchés.....33,31 \$ par mois ou 1199 \$
Matelas très grand lit/729 ressorts enséchés...38,86 \$ par mois ou 1399 \$

BROSSARD
9500, boul. Taschereau
(coin boul. Rivard)
Tél. : (450) 619-6777

LASALLE
7272, boul. Newman
(près du Carrefour Angrignon)
Tél. : (514) 364-6110

KIRKLAND
16 975, route Transcanadienne
(sortie 50 de la Transcanadienne)
Tél. : (514) 697-9228

SAINT-HUBERT
1351, boul. des Promenades
(près des Promenades Saint-Bruno)
Tél. : (450) 676-1911

SAINT-LÉONARD
6700, rue Jean-Talon Est
(près des Galeries d'Anjou)
Tél. : (514) 254-9455

REPENTIGNY
145, rue de Lafayette
(près du boul. Brien)
Tél. : (450) 470-0815

LAVAL
500, boul. Le Corbusier
(coin boul. de la Concorde)
Tél. : (450) 682-2516

SAINTE-THÉRÈSE
125, boul. Desjardins Est
(coin boul. Curé-Labelle)
Tél. : (450) 430-0555

ROCK FOREST
4275, boul. Bourque
(coin rue Grégoire)
Tél. : (819) 562-4242
1 800 267-4240

GATINEAU
500, boul. de la Gappe
(face aux Promenades de l'Outaouais)
Tél. : (819) 561-5007
1 877 755-2555

**10
grands
magasins**



GRATUIT!
cet appareil photo numérique
à l'achat de ce matelas.



valeur de **179 \$****

*Achetez ce matelas Opal et recevez gratuitement cet appareil photo numérique Polaroid d'une valeur de 179 \$. Conditions en magasin. **Valeur au détail suggérée.



Opal

Matelas ferme avec supports latéraux, recouvert d'un tissu damassé non-continu piqué sur 2 couches de mousse. Garantie 10 ans. Sommier offert.

Livraison et ramassage gratuits.
Matelas 1 place/406 ressorts enséchés.....13,86 \$ par mois ou 499 \$
Matelas grand lit/682 ressorts enséchés.....20,81 \$ par mois ou 749 \$
Matelas très grand lit/899 ressorts enséchés.....24,97 \$ par mois ou 899 \$

16⁶⁴ \$
par mois
OU **599 \$**
Matelas 2 places
580 ressorts enséchés



GRATUIT!
le combo DVD/magnétoscope
à l'achat de ce matelas.

valeur de **219 \$****

*Achetez ce matelas Topaze et recevez gratuitement ce combo DVD/magnétoscope Toshiba d'une valeur de 219 \$. Conditions en magasin. **Valeur au détail suggérée.



Topaze

Matelas moelleux avec supports latéraux, recouvert d'un tissu damassé non-continu piqué sur de la mousse. Garantie 10 ans. Sommier offert.

Livraison et ramassage gratuits.
Matelas 1 place/406 ressorts enséchés.....16,64 \$ par mois ou 599 \$
Matelas grand lit/682 ressorts enséchés.....23,58 \$ par mois ou 849 \$
Matelas très grand lit/899 ressorts enséchés.....27,75 \$ par mois ou 999 \$



19⁴² \$
par mois
OU **699 \$**
Matelas 2 places
580 ressorts enséchés

BRAULT & MARTINEAU

Une entreprise de chez nous pour vous!

matelas

HEURES D'OUVERTURE Lundi ou vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h Dimanche 10 h à 17 h

Prix en vigueur jusqu'au mercredi 19 mai 2004. Quantité limitée sur certains articles. *Achat minimum requis de 299 \$ avant taxes pour les appareils électroniques et de 499 \$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers. Ne payez que les taxes de vente au moment de l'achat. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 36 versements égaux, sans frais, ni intérêt déboutant le mois suivant votre achat. Détails en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation (C.D.L.).



Livraison gratuite dans un rayon de 200 KM

www.braultotmartineau.com